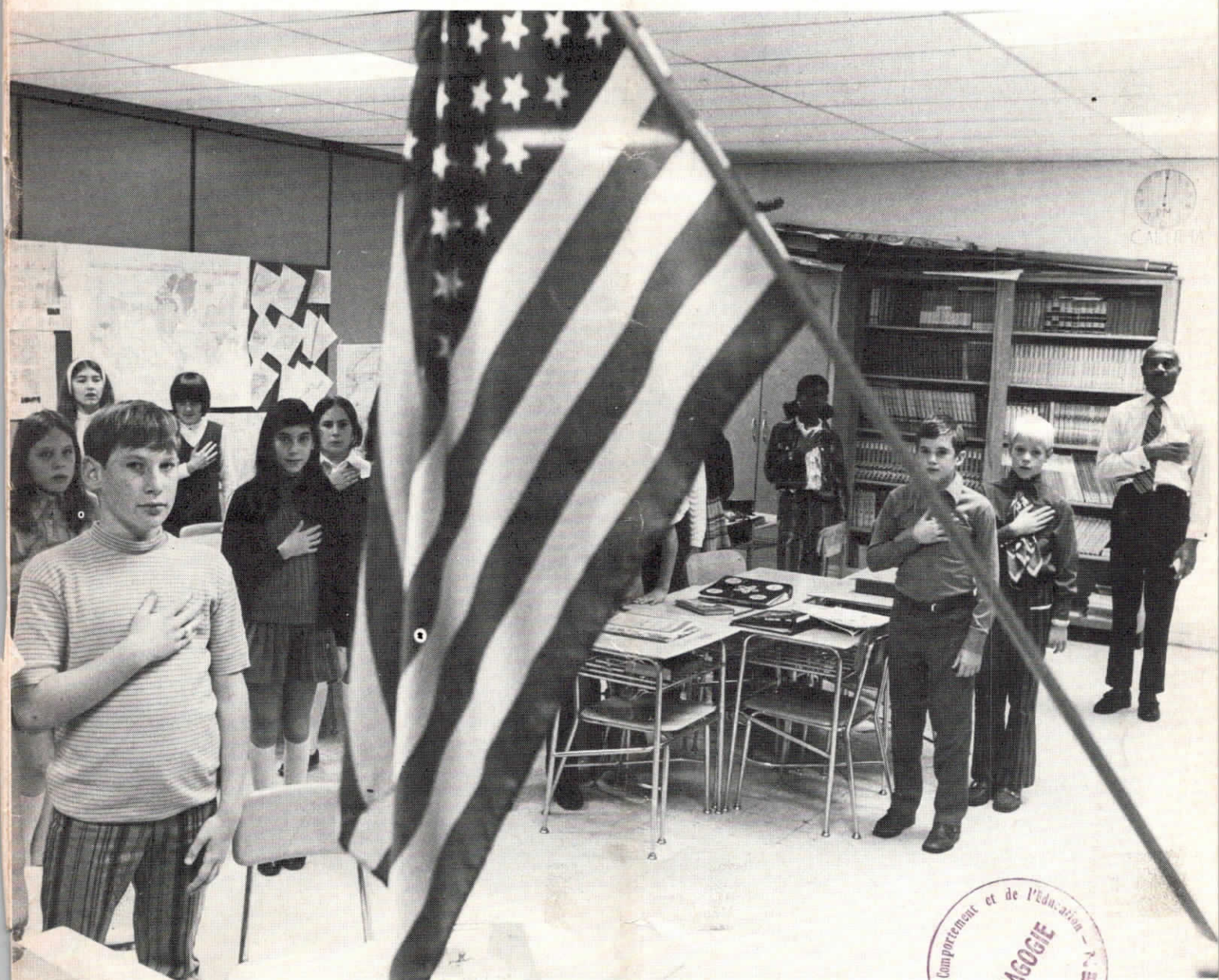


# l'éducation

3 f



**l'enseignement aux États-Unis**

n° 306

2 février 1977

PIANOS DROITS

PIANOS A QUEUE

PIANOS DE CONCERT

CLAVECINS - EPINETTES

INSTRUMENTS A CORDES

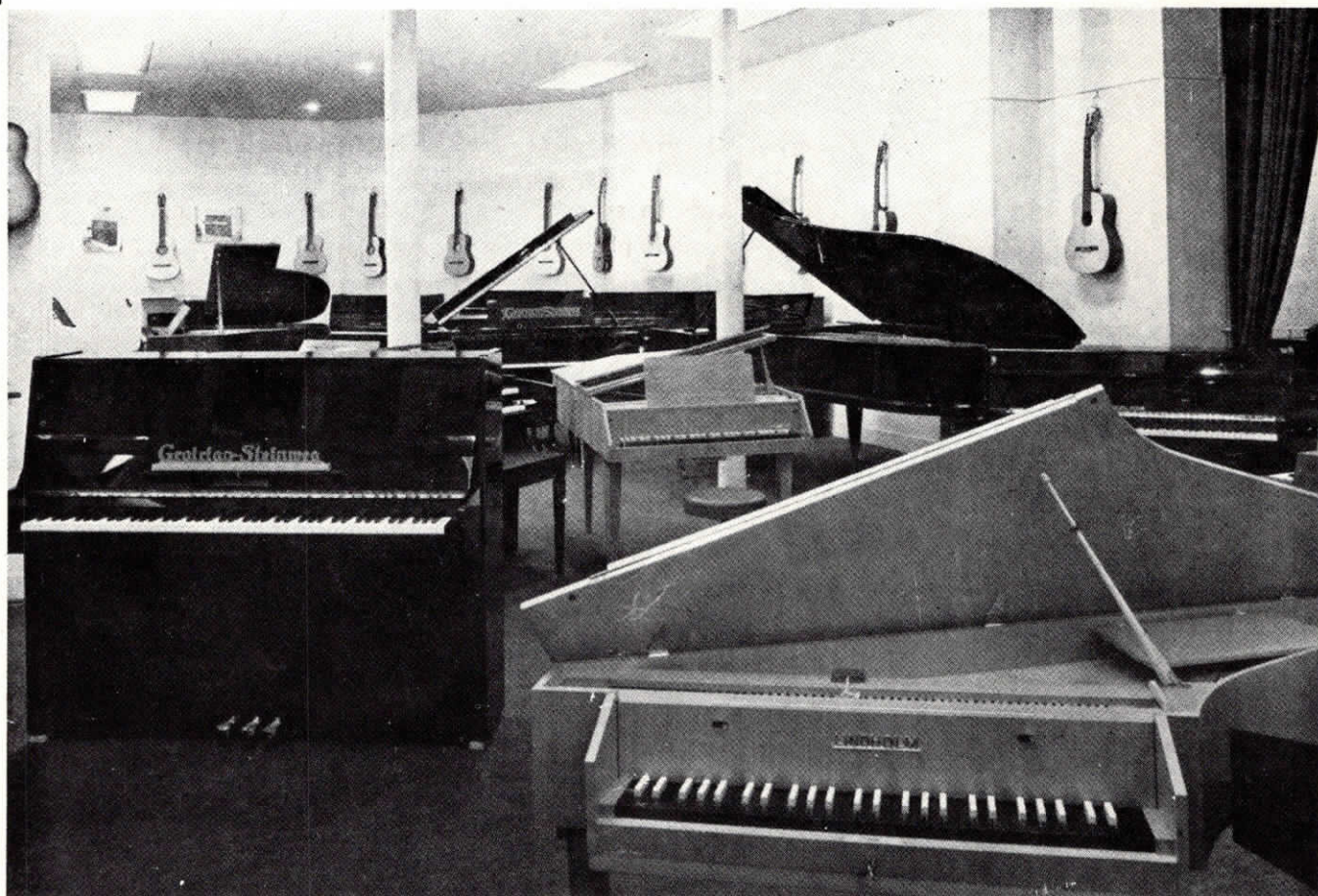
INSTRUMENTS A VENT

TABOURETS DE PIANO - METRONOMES

LUTHERIE - PARTITIONS MUSICALES

FLUTES A BEC - INSTRUMENTS ANCIENS

ORGUES ELECTRONIQUES & ELECTROSTATIQUES - classique et variété



— Livraison franco dans toute la France

— Location

— Crédit courant ou personnalisé

— Leasing (location vente de longue durée)

**BOUVIER-PARIS - 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS - ☎ 878-24-88**

**PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires**



notre couverture :  
l'enseignement aux Etats-Unis  
(article, p. 18)

# l'éducation

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements  
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F  
Abonnement annuel : France 60 F  
étranger 80 F  
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

## à votre service

- 3 **les corps d'inspection : 3 - à l'échelon départemental**, par René Guy
- 5 **publications officielles** : vous lirez au B.O.
- 6 **documentation** : l'histoire aux cent visages, par Jean-Noël Luc et François Mariet ; pour chanter en classe... et réciter, par Pierre Ferran
- 9 **presse** : « Valeurs actuelles », par Jean C. Texier
- 10 **sur votre agenda**

## une semaine après l'autre

- 12 **les jours se suivent...**, par Pierre-Bernard Marquet
- 12 **jeunesse au plein air : un soleil voilé**, par Catherine Guigon
- 15 **pédagogie** : les nouvelles sixièmes
- 16 **débats** : l'inspection ; l'audiovisuel

## cette école innombrable

- 18 **Etats-Unis : des écoles qui nous surprennent**, par André Lichnerowicz
- 22 **pédagogie** : l'art d'enseigner l'art, par Catherine Guigon
- 24 **vous avez la parole** : vertu de l'exposé, par Mireille Dalmas ; égalité des chances ? par Daniel Pasquier

## l'homme créateur

- 26 **chaque soir, la folie**, entretien avec Emma Santos
- 28 **théâtre** : épopées sur tréteaux, par Pierre-Bernard Marquet
- 29 **panorama — livres** : un secret oublié ; savoir lire Jarry, par Josane Duranteau ; **musique** : journées-rencontres, par Georges Rouveyre ; **télévision** : à ne pas manquer, par Catherine Mathieu

## le monde comme il va

- 31 **retrouver la Québécoisie**, entretien avec Pierre Perrault
  
- 38 **mots croisés - bridge**

photos - couverture et p. 19 : Paolo Koch/Rapho ; p. 20 : USIS ; p. 20-21 : Robie Ray et J.-C. Pigozzi/Rapho ; p. 23 : ENSAAMA ; p. 27 : Daniel Boudinet ; p. 28 : Germaine Lot ; p. 29 : Charles Camberoque ; p. 33 : Alain Dostie, Bernard Gosselin.

**mobilier**  
**VS**

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité



REFLEX 24 36  
APPAREILS 24 x 36  
CAMERAS, Super 8 et 16

PROJECTEURS  
ACCESSOIRES  
JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS — TOUTES LES MARQUES

**PRIX DE GROS**

aux membres du Corps enseignant.

**J. LOTZ** spécialiste  
12, rue Richer, PARIS-9<sup>e</sup>  
REPRISES (Envoi province) CREDIT

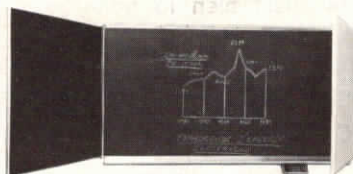
**NOUS EDITONS**  
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS  
EDITIONS REGAIN -- MONTE-CARLO

**INSTITUT FRANÇAIS**

Ens. privé à distance (29<sup>e</sup> année)  
Ens. secondaire (par classes ou par  
matières). Révision. Rattrapage.  
Carrières sociales et paramédicales.  
Concours admin. (P.T.T., Trésor, etc.).  
Ens. supérieur (lettres, langues).  
Ens. général : français, ortho., dactylog.  
Doc. EN gratuite. Préciser la prépar.

**15700 - PLEAUX**

## POUR ENSEIGNER, IL FAUT ECRIRE.



Pour bien écrire, il faut AUBECQ.  
AUBECQ, tableaux en acier  
vitrifié, garantis 10 ans.

Types de surfaces :

**Vitrab** (vert ou blanc) pour écriture  
à la craie.

**Tablograph** (blanc) pour écriture au feutre, effaçage à sec  
des données variables ou à l'éponge humide des données fixes.  
Accrochage de documents par plots aimantés.  
Possibilité de projection de films ou diapositives sur surfaces  
blanches.

**Linoliège** pour fixation de documents par punaises, épingles, etc...  
Possibilité de combinaisons entre les différents types de surface.

Gamme complète de tableaux muraux,  
triptyques, feuillets de livre, etc...

Tous les tableaux sont munis de crochets  
porte-carte, bac à craie, etc.

**AUBECQ**

Envoi du catalogue gratuit sur simple demande : AUBECQ, Emailleries de Blanc-Misseron - 59154 CRESPIN - Tél. (20) 47.20.15.  
Bureaux d'exposition : 120, Champs-Élysées - 75008 PARIS - Tél. 225.86.49 • 65, rue de la part Dieu - 69003 LYON - Tél. (78) 60.18.62  
Marché clientèle UGAP : 35138.

**Aubecq, pour enseigner mieux.**

## les corps d'inspection

### 3 - à l'échelon départemental

Descendons encore un échelon. Après le niveau national, où se placent les inspecteurs généraux (cf. « l'éducation » du 20-1-77), et le niveau académique, où plusieurs corps d'inspection entourent le recteur (cf. « l'éducation » du 27-1-77), arrivons-en au département, où tous les services de l'Education nationale (enseignement supérieur exclus) sont dirigés par l'inspecteur d'académie. « Chef des instituteurs », celui-ci a aussi mission d'inspection dans les établissements de second degré, sans parler de ses tâches générales d'administration, qui font de lui le représentant départemental du recteur. Il est assisté par les inspecteurs départementaux de l'Education nationale, mais aussi par les inspecteurs de l'enseignement technique et les inspecteurs départementaux de la Jeunesse et des Sports, par un inspecteur de l'information et de l'orientation, et des inspecteurs de l'apprentissage.

DANS LE DEPARTEMENT, il a été reconnu officiellement par un décret du 28 février 1947 que « sous l'autorité du recteur, l'inspecteur d'académie est le directeur départemental de tous les services de l'Education nationale », à l'exception de l'enseignement supérieur.

L'inspecteur d'académie représente le recteur ; ses attributions, au plan départemental, correspondent assez fidèlement à celles du recteur au plan académique ; elles sont extrêmement larges en matière d'enseignement primaire et sans cesse accrues par des mesures de déconcentration.

Nous avons traité de la nature des fonctions des inspecteurs d'académie et de leur mode de recrutement dans le n° 279 du 22 avril 1976. Nous nous bornerons à rappeler les grandes lignes de leur mission et nous examinerons la composition du groupe de ceux qu'on peut considérer comme leurs collaborateurs les plus proches : inspecteurs départementaux et inspectrices départementales de l'Education nationale, inspecteurs de l'enseignement technique, inspecteurs de la Jeunesse et des Sports, inspecteurs de l'information et de l'orientation.

Aux yeux du public, l'inspecteur d'académie apparaît comme le chef des instituteurs. L'organisation et

l'administration de l'enseignement du premier degré constituent certes son rôle essentiel.

Il inspecte les écoles maternelles et élémentaires, il note les instituteurs, gère leur carrière, etc. Mais il intervient de plus en plus dans l'enseignement de second degré où sa mission d'inspection est très générale et très ouverte, puisqu'elle englobe aussi bien le domaine des disciplines enseignées que celui de la vie scolaire, du fonctionnement et de la gestion économique des établissements de l'enseignement public. Il est indispensable de signaler le rôle de contrôle sur dossiers — et les possibilités de contrôle sur place — de l'inspecteur d'académie en ce qui concerne l'enseignement privé et notamment les établissements sous contrat d'association et de contrat simple, ainsi que son activité dans les domaines de la recherche et de la documentation pédagogiques par le Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP).

Le corps des inspecteurs départementaux de l'Education nationale (IDEN) est formé par la réunion, sous un même statut particulier, des anciens inspecteurs primaires et des

inspectrices départementales des écoles maternelles. Cette fusion a été consacrée par un décret du 13 novembre 1969. Par décret du 4 juillet 1972, les IDEN ont été dotés d'un statut particulier qui les classe en catégorie A de la fonction publique. Le corps ne comporte qu'une seule classe, divisée en 7 échelons, et un échelon fonctionnel (indice net 600).

Les IDEN sont nommés et titularisés par arrêté du ministre de l'Education. Ils sont placés sous l'autorité du recteur et des inspecteurs d'académie. Ils sont les collaborateurs les plus proches de ces derniers pour toutes les affaires qui concernent les écoles et les personnels des enseignements élémentaire et pré-élémentaire public et privé.

Ils sont notamment chargés de l'inspection des écoles et des instituteurs publics ; ils sont les supérieurs hiérarchiques des instituteurs et directrices d'école. Leur rôle pédagogique s'exerce, en dehors de l'inspection, par les directives et conseils qu'ils sont en mesure de donner aux instituteurs, par les réunions et journées d'études, par la participation à la formation initiale et permanente des catégories de personnels qui relèvent de leur compétence, ainsi qu'à l'animation et à la recherche pédagogique dans les

établissements où exercent ces personnels.

Ils exercent de très nombreuses activités d'ordre administratif. Ils sont enquêteurs, démarcheurs, donneurs d'avis et de propositions pour toutes les affaires de l'enseignement du premier degré, dans leur circonscription, et ils ont à résoudre quotidiennement des problèmes pratiques difficiles eu égard aux moyens dont ils disposent... Leurs attributions concernent, par exemple, les questions d'ouverture et fermeture d'écoles ou de classes, les projets de constructions scolaires, les ouvertures d'écoles privées, l'organisation des transports scolaires, la création de cantines, d'œuvres scolaires et post-scolaires, le contrôle de la fréquentation scolaire, la notation des instituteurs publics, la préparation de leur avancement ou de leurs mutations, l'octroi de congés, la désignation des remplaçants, l'application des sanctions et des récompenses, le contrôle de l'enseignement privé, etc.

De plus, dans les établissements d'enseignement du premier cycle du second degré, ils assurent l'inspection du personnel qui enseigne dans les collèges d'enseignement général (CEG) et du personnel qui enseigne dans les classes de même nature des collèges d'enseignement secondaire (CES). Certains IDEN peuvent être spécialisés dans certaines disciplines. D'autres contrôlent les classes et sections d'enseignement spécialisé, dans le cadre d'un département ou dans un cadre interdépartemental.

Les IDEN sont recrutés par un concours ouvert à trois catégories de candidats :

- fonctionnaires titulaires appartenant à un corps de l'enseignement public et remplissant certaines conditions d'âge et de services effectifs et de diplômes ;
- professeurs d'enseignement général de collège remplissant certaines conditions d'âge et de services effectifs ;
- instituteurs ayant satisfait à un examen probatoire ou titulaires de certains titres et diplômes.

Le nombre et l'étendue des circonscriptions d'inspection, ainsi que la résidence des inspecteurs, sont déterminés par le recteur (arrêté du 28 novembre 1968). Les inspecteurs départementaux bénéficient de frais de déplacement. D'autre part, la loi du 13 février 1963 a transféré du département à l'Etat l'obligation de supporter les dépenses concernant les locaux et le fonctionnement des services départementaux de l'Education nationale. Aux termes d'un décret du 28 août 1963, un système de remboursement forfaitaire des frais professionnels a été institué en faveur des IDEN qui, n'ayant pas de bureau, doivent affecter à un usage administratif une partie de leur logement personnel. Enfin, les IDEN disposent d'un secrétariat, assuré soit par un instituteur ou une institutrice en réadaptation, soit par un agent titulaire ou auxiliaire de l'administration académique.

L'inspecteur départemental est secondé pour un certain nombre de tâches, notamment pour l'animation scolaire et la formation des instituteurs débutants, par des maîtres qualifiés par le certificat d'aptitude à l'enseignement dans les classes d'application et qui exercent leurs fonctions en qualité de conseillers pédagogiques.

Les inspecteurs de l'enseignement technique (IET) et les inspecteurs départementaux de la Jeunesse et des Sports (IDJS) ont été dotés d'un statut particulier en même temps que les IDEN (décrets du 4 juillet 1972). Mais la nature et les modalités de leur intervention au plan départemental méritent une étude particulière que nous présenterons dans un prochain numéro.

Dans le département, l'orientation des élèves est organisée par l'inspecteur d'académie, assisté par un inspecteur de l'information et de l'orientation (IIO). Celui-ci apporte son appui technique, il anime et contrôle l'ensemble des opérations

d'information et d'orientation, en liaison avec tous les services concernés de l'inspection académique et des administrations départementales et avec les chefs d'établissement.

Avec ces derniers, il anime, grâce au concours des directeurs et conseillers des centres d'information et d'orientation (CIO), les séances de travail qui sont consacrées à la détermination des méthodes et moyens de l'orientation des élèves, il coordonne les activités d'information, organise les réunions, assure la diffusion de la documentation de l'ONISEP, fixe les calendriers des opérations d'orientation, procède à l'analyse de la situation scolaire départementale et présente un rapport sur les résultats obtenus.

Les IIO sont régis par un statut particulier du 21 avril 1972 parallèle à celui des inspecteurs départementaux de l'Education nationale.

---

Enfin, il faut signaler la réorganisation récente de l'inspection de l'apprentissage (décret du 9 janvier 1973), faisant suite à la mise en application de la loi du 16 juillet 1971, qui prévoit la création de centres de formation d'apprentis conventionnés et subventionnés par l'Etat, et soumis au contrôle technique et pédagogique du ministère de l'Education.

L'inspection s'exerce à la fois dans le domaine pédagogique et financier. Les inspecteurs ont le droit d'entrer dans les entreprises occupant des apprentis.

Au plan académique, le service de l'inspection de l'apprentissage est dirigé par un inspecteur principal de l'enseignement technique, assisté par des inspecteurs de l'enseignement technique. Mais il est prévu également le recours à des inspecteurs d'apprentissage, agents commissionnés, qui peuvent être des fonctionnaires de l'Etat ou des collectivités territoriales, et qui sont soumis à une sorte de statut constitué par deux décrets du 28 août 1975.

René Guy

## on organise

■ **UNE SESSION D'EXAMEN** pour l'obtention du **certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur**. (Arrêté du 22 décembre 1976 - B.O. n° 3.)

■ **LE CONCOURS D'AGREGATION de sciences sociales** (session de 1977) : inscriptions jusqu'au 21 février 1977, épreuves à partir du 13 juin. (Arrêté du 18 janvier 1977 et circulaire du 24 janvier 1977 - B.O. n° 3.)

## on fixe

■ **LA DATE** des épreuves écrites du **concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles en 1977**. (Arrêtés du 14 décembre 1976 - B.O. n° 1.)

## on institue

■ **DES CENTRES DE FORMATION D'APPRENTIS**, à recrutement national. Ces centres répondent à un besoin que les

structures régionales ne couvrent pas, en raison de la faiblesse des effectifs ou de la nécessité d'une infrastructure lourde. Ils sont placés sous le contrôle des services rectoraux. Premières créations :

- un CFA des industries de carrières et matériaux de construction ;
- un CFA de la fonderie ;
- un CFA des métiers du transport ;
- un CFA des préparateurs en pharmacie. (Circulaire du 3 janvier 1977 - B.O. n° 2.)

## on signale

■ **LA CREATION DU CENTRE INFORMATIQUE DES ACADEMIES MEDITERRANEEENNES (CIAM)** pour réaliser en commun le traitement de l'information pour les académies d'Aix-Marseille, de Corse, de Montpellier et de Nice. (Arrêté du 23 décembre 1976 - B.O. n° 1.)

■ **UNE CIRCULAIRE** rappelant les modalités d'exonération, d'utilisation et de contrôle de la **taxe d'apprentissage** pour la campagne 1977 : salaires payés en 1976. (Circulaire du 3 janvier 1977 - B.O. n° 1.)

■ **UNE LISTE DE VACANCES de postes hors de France** pour la rentrée de 1977 (B.O. n° 2).

## on défend la langue française

Le secrétariat d'Etat aux Universités se préoccupe de l'emploi de la langue française (circulaire du 30-12-1976 - B.O. n° 2) dans le service public d'enseignement et de recherche. Les institutions publiques ont, dans ce domaine, un rôle primordial « dans le maintien et le développement de la vitalité et du rayonnement, dans le monde, de notre langue et de notre culture ».

Conséquences pratiques :

- il ne sera pas alloué de subvention du SEU aux congrès internationaux à participation française, organisés en France, et qui comporteraient l'annonce et la pratique de l'usage exclusif d'une langue étrangère ;
- il est recommandé à nos compatriotes qui participent à des rencontres hors de nos frontières d'utiliser le français ;
- il est rappelé que la loi d'orientation fait obligation aux institutions universitaires de développer leur coopération avec les universités partiellement ou entièrement de langue française ;
- il faut faire la place de notre langue à côté des autres langues nationales dans les échanges de la communauté francophone avec le reste du monde ;
- tous les cours, stages, cycles de formation destinés aux Français et aux étrangers seront donnés en français ;
- les soutenances de thèses de toutes disciplines seront en langue française ;
- les congrès et colloques organisés en France par les établissements d'enseignement supérieur doivent permettre « l'emploi réel et abondant de la langue française ».

travaux manuels  
fête des mères  
fête de l'école



Sets de table, napperons, tapisseries, sacs de plage, tableaux, gants pour cuisine ...

Serpent, zèbre, girafe, cheval, salon de jardin jouet ...

Poupées, marionnettes, pantins ...

sont quelques-uns des mille articles que vous pouvez fabriquer grâce au

## TRICOTIN à MANIVELLE



Le but pédagogique n'est pas de tourner la manivelle du tricotin : c'est avec la cordelière colorée obtenue rapidement que vos élèves pourront **CRÉER** tableaux, sacs, ... avec la toile sisal que nous vous proposons.

Point n'est besoin d'un tricotin par élève : c'est pourquoi nous n'en avons prévu que 3 dans le lot ci-dessous :

Bon de commande à adresser aux :  
**NOUVEAUTÉS DE L'ENSEIGNEMENT**  
25 rue Monge - 75005 PARIS  
CCP PARIS 3159.56

Veuillez m'adresser le «lot tricotin» :

- 3 tricotins à manivelle,
  - 15 toiles sisal 90 X 60 cm,
  - 1 livre «43 modèles»,
  - 1 livre «Tout en tricotin»,
  - 1 tube de colle spéciale.
- PRIX DU LOT, franco : 200 F.**

.... Le tricotin seul : .... 30 F  
.... Toile sisal 90 X 60 .. 5 F  
.... Belle toile de jute  
100 X 65 cm pièce ... 5,50 F

Ci-joint, en règlement, F.....  
en (chèque), (V.P.), (mandat-poste).

Nom .....

Adresse .....

Date : .....Signature :

# l'histoire aux cent visages

Carmel Camilieri, Claude Tapia  
**Jeunesse française et groupes sociaux après Mai 1968**

Ed. du CNRS, 182 p., 36 F

Mai 1968 est souvent évoqué, souvent invoqué. Chacun tire à soi les « événements », les tire souvent même « à hue et à dia ». Contre ces approximations, C. Camilieri propose une analyse intéressante et rigoureuse à partir d'une enquête menée auprès des étudiants de Tours. Parmi les conclusions de ce travail citons celle-ci : les étudiants provenant de la classe ouvrière et des fractions modestes de la bourgeoisie étaient plutôt partisans d'une transformation sociale tandis que les étudiants provenant des milieux privilégiés réclamaient surtout une amélioration de l'Université.

L'enquête de C. Tapia porte sur le fameux fossé des générations, autre lieu commun des analyses de la jeunesse française. Sa conclusion est nette : la jeunesse n'est pas une classe sociale.

Enseignants, étudiants, parents, tous ont quelque chose à retenir de ces études.

**Charte nationale du peuple algérien. Algérie, naissance d'une société nouvelle**

Introduction de R. Lambotte  
Editions sociales, 352 p., 20 F

Adoptée le 27 juin 1976, la Charte nationale constitue un texte fondamental pour comprendre les trans-

formations actuelles et futures d'un pays qui a choisi une voie de développement originale. Indépendance nationale et révolution socialiste sont les deux grands objectifs qui se dégagent de la lecture de ce texte.

Au titre 6 sont exposés les orientations économiques et sociales du développement : comment se fera l'accumulation, comment assurer l'équilibre des échanges avec l'extérieur, comment développer le marché national, etc. Toutes les grandes questions du développement sont posées et une réponse propre aux conditions algériennes est donnée, réponse qui va toujours dans le sens de l'indépendance nationale.

Sur le plan culturel, l'arabisation est réaffirmée, de même que le primat de la formation scientifique et technologique ; la formation des adultes, la formation de la femme algérienne sont aussi au rang des objectifs fixés à la « révolution culturelle ».

La charte nationale est désormais le document indispensable de toute réflexion sérieuse sur l'édification du socialisme en Algérie.

François Mariet

Pierre Goubert  
**Clio parmi les hommes**  
Mouton, 310 p., 68 F

En histoire comme ailleurs, les articles spécialisés grâce auxquels se renouvellent la recherche et l'enseignement connaissent généralement une diffusion réduite, au détriment du

grand public et de la majorité des enseignants. En regroupant une trentaine d'articles écrits par Pierre Goubert depuis vingt ans, cet ouvrage remédie à cet état de fait pour les travaux d'un des meilleurs spécialistes français du XVII<sup>e</sup> siècle.

On peut ainsi facilement consulter des études classiques ou moins connues (parfois suivies de notes additionnelles qui rappellent les résultats actuels de la recherche) sur la société rurale et les techniques agricoles de l'Ancien Régime, l'enrichissement des marchands d'Amiens ou de Beauvais, les fonctions des officiers de la justice royale, la mortalité et la fécondité des temps modernes, les racines économiques de l'urbanisme, la dualité du XVII<sup>e</sup> siècle, le tableau de la France en 1673, les mendiants et vagabonds dans la Région parisienne au XVII<sup>e</sup> siècle... et bien d'autres articles encore sur l'économie, la démographie, les mentalités et les disparités sociales des deux siècles précédents la Révolution.

Jean-Baptiste Duroselle  
**La France et les Etats-Unis des origines à nos jours**  
Le Seuil, 286 p., 39 F

Dans l'histoire des rapports franco-américains, les périodes d'affection et d'entraide sont souvent suivies d'une hostilité épisodique ou d'une incompréhension durable. On peut citer plusieurs exemples. Après l'appui apporté par les Français aux jeunes Etats-Unis d'Amérique en 1778, ou l'engagement américain en France en 1917, apparaissent des querelles à propos des dettes de guerre. Dans les années cinquante, le plan Marshall et l'alliance atlantique entraînent un nouveau rapprochement qui s'accompagne cependant d'un anti-américanisme où l'auteur distingue plusieurs

## CNDP

En raison des vacances de février, qui, cette année, sont étalées sur trois semaines, les émissions de la Radio-télévision scolaire seront interrompues pendant toute cette période. Nos lecteurs ne trouveront donc pas non plus la rubrique qui leur était hebdomadairement consacrée. Mais elle reprendra pour la reprise de ces émissions.



courants : le PCF, les neutralistes, la droite colonialiste, les gaullistes.

Cet ouvrage étudie plus les relations entre les gouvernements que les relations entre les peuples, et l'image qu'ils se font l'un de l'autre, en particulier à travers les échanges culturels. Il faut reconnaître que la taille du livre ne permet pas tous les développements que l'on peut attendre. On regrettera toutefois les trop rares évocations de certains facteurs économiques (rôle des multinationales) ou politiques (attitude des USA en Indochine, au Chili...) pour expliquer les relations passées ou présentes entre les deux pays, ainsi que les réactions d'une partie de l'opinion française.

Rosemonde Sanson

**Les 14 juillet — Fête et conscience nationale — 1789-1975**

Flammarion, 222 p., 26 F

Depuis son origine, la célébration du 14 juillet et les mythes qui s'y rattachent ont connu de profondes mutations avec des tentatives périodiques de retour aux sources. L'étude de ces mutations s'organise autour de trois phases. De 1789 à 1880, le 14 juillet, magnifié à l'heure révolutionnaire, puis supprimé par les régimes bonapartistes et monarchistes, s'impose difficilement comme fête nationale au début de la III<sup>e</sup> République. De 1880 à 1914, c'est la « Belle Époque » de cette institution conçue pour affirmer l'unité nationale, créer une solidarité civique autour de l'État républicain, et entretenir l'espoir de revanche. L'auteur analyse minutieusement le cérémonial, le décor, et l'atmosphère de la célébration. De 1914 à 1975, la fête se sclérose lentement malgré l'apothéose de 1919, le renouveau apporté par le Front populaire, la Résistance, et la Libération.

Après cette analyse historique, l'auteur étudie, à travers des sondages, la presse et les mass media, l'image que les Français se font aujourd'hui du 14 juillet, et décrit les modes actuels de célébration.

Jean-Noël Luc

---

## vous saurez tout sur...

---

### Catalogue des ressources

Editions Parallèles/Alternatives (librairie : 47-51, rue Saint-Honoré, 75001 Paris), volume I : 250 p., 39,50 F ; volume II : 272 p., 45 F

Voici le second volume d'une entreprise ambitieuse, mais indispensable de nos jours et menée de main de maître par une équipe de collaborateurs. De quoi s'agit-il ? De recenser et de présenter avec concision, mais aussi précisions, tous les renseignements utiles sur un aspect de notre existence actuelle, en donnant largement place aux informations susceptibles de nous faire entrevoir l'existence d'une vie « autre », laquelle, bien entendu, ne peut naître que « si se créent et se développent également de nouveaux rapports sociaux, par une communication réinventée et multipliée ».

Pratiquement, cette idée fut concrétisée lors de la publication du volume I du **Catalogue des ressources**, consacré à quatre thèmes : la nourriture, le vêtement, les transports et l'habitat. Nous avons rendu compte de ce premier tome dans notre numéro du 19 février 1976, page 17.

Le volume II est dirigé par Gérard Aimé, Patrice Aoust et Philippe Bone. Il se propose de nous faire découvrir — de nous faire utiliser surtout — plusieurs milliers d'informations (définitions, indications, références, analyses d'ouvrages, etc.) concernant quatre nouveaux sujets : la vie sociale, l'éducation, les media et, enfin, la création.

Le tout constitue un gros volume qui, outre son actualité, est remarquable par la quantité d'apports pratiques : adresses d'associations, groupements de fournisseurs, fiches de lecture, etc. C'est une mine inépuisable de documentation et un guide facile à utiliser grâce à son index.

A noter que le volume III du **Catalogue des ressources** est en préparation.

M. Cuisin, H. Husson et E. Kapp

### Guide du promeneur dans la nature

Hatier, 2<sup>e</sup> édition, 424 p., 1 000 illustrations couleur, couverture plastifiée, 56 F

Le promeneur, même enseignant, reste muet devant certaines questions : « Qu'est-ce que c'est ?... une libellule, une demoiselle... » Pas tout à fait exact : le vrai nom de cet insecte aux ailes bleu foncé et au corps métallique, c'est *Calopteryx vierge* !

Il y a ainsi des centaines de plantes, d'insectes, d'oiseaux... qu'on rencontre dans les champs, les bois, les prés, les dunes ou les terrains vagues.

Cet élégant volume au format pratique est un vrai guide où se trouvent réunis une quantité de renseignements sur plus de mille espèces, tant végétales qu'animales, parmi les plus répandues de notre environnement. Grâce à l'art et à la précision des illustrations, un bon observateur, avec un minimum de connaissances scientifiques, pourra identifier presque au premier coup d'œil la plupart des espèces rencontrées.

Antoine Devignes

### Comment reconnaître trente champignons comestibles

Hatier, 96 p., 23 F

Cet ouvrage n'insiste pas tellement sur les caractères généraux d'identification des cryptogames, mais, après un tableau des symboles destiné à un premier classement, établit une fiche très détaillée sur chacun des champignons que l'auteur a sélectionnés ici, non pas parce qu'ils sont tous comestibles ainsi que l'indique le titre, mais parce qu'on les rencontre le plus fréquemment en France. Des recettes sont jointes à ces fiches descriptives, qu'elles complètent agréablement, puisqu'elles permettront, après recherche et cueillette, d'accommoder coulemelles, rosés, cèpes, girolles, etc.

P. F. et R. G.

---

# pour chanter en classe...

---

## Simonne Charpentreau Le livre d'or de la chanson enfantine

Editions ouvrières, coll. « Enfance heureuse », 352 p., 53 F

Auteur d'une anthologie en trois volumes ; *Le livre d'or de la chanson française*, Simonne Charpentreau s'est donné ici, comme but original, de fixer (paroles, musique, accompagnement au piano et chiffrage guitare) deux cent cinquante chansons enfantines qui appartenaient jusque-là à la seule tradition orale, puisqu'il s'agit en majorité de « chants de récré », qui ne furent jamais notés.

Ils sont abondants, cependant, prestes et malicieux et se renouvellent sans cesse au fur et à mesure de l'évolution des temps. A côté des chansons traditionnelles — et anonymes à quelques exceptions près — Simonne Charpentreau a choisi des airs beaucoup plus récents, certains contemporains.

Les enfants pourront fortifier leur lecture au sein de cet ouvrage qui sort du caractère « officiel » des manuels de classe. Ils auront faculté de suivre le conseil d'Emile Jacques-Dalcroze : « Chantons comme les oiseaux » ; de faire connaissance avec des poètes aussi renommés que Hugo, Max Jacob, Robert Desnos, Prévert, etc. qui ne demeurent pas que des auteurs dont on apprend les œuvres en classe, mais sont également présents dans les cours de récréation...

Enfin, cette étrange et plaisante anthologie constituera pour les parents, les enseignants, les animateurs de « colo », un instrument non seulement de découvertes, mais

aussi une source de joies et de plaisirs.

## Jean Alix Chansons de France

L'Ecole des loisirs, 208 p., 32,50 F

Cet ouvrage, préfacé par Gaston Mauger et publié sous le patronage de l'Alliance française, n'est pas la simple réunion de quatre-vingts de nos chansons françaises parmi les plus connues.

Il se veut — et il est aussi — guide musical, puisque la véritable mélodie y est reproduite et le rythme juste de l'époque transcrit. On peut le considérer au surplus comme une source de repères historiques, en ce sens que chaque chanson est précédée d'indications et que les mots tombés en désuétude se trouvent expliqués en bas de page. Il est, enfin, construit en sept chapitres, rassemblant les airs choisis sous les thèmes suivants : « Routes et tablées », « Licornes », « Ancres », « Flammes », « Amusoirs », « Guimbardes et randonnées », « Noël ».

Elèves et maîtres trouveront dans ce livre un complément, toujours souriant, à leurs études et à leur enseignement.

## Philippe Durand Anthologie de la chanson en Bretagne (Tome I)

P.J. Oswald, 396 p., 49 F

Formant le *Breizh hiziv* (la Bretagne d'aujourd'hui), ce premier volume, dû à l'auteur du *Livre d'or de la Bretagne* paru antérieurement chez Pierre Seghers, dit l'actualité d'une province, décidée à ne pas dispa-

raître et s'affirmant — au sein de cette édition partiellement bilingue — au moyen de cent douze chansons (parmi lesquelles trente-huit sont inédites), accompagnées de leurs transcriptions musicales afin qu'on en puisse trouver l'air.

Les chants, émanant de voix diverses — voix traditionnelles ou modernes, paysannes ou citadines, ou encore de chanteurs contemporains tels qu'Allan Stivell, Gilles Servat, Gweltaz, Jef Philippe, etc. — qui constituent cette anthologie mettent en lumière l'espérance « d'une communauté de l'Hexagone sacrifiée au titre de province excentrique ».

Dans un second tome, à paraître courant 1977, seront réunies des chansons évoquant l'homme breton dans sa quotidienneté et sa pérennité.

---

# et réciter

---

## Christian Poslaniec Poèmes en clé de scie pour les enfants en cage

Editions d'Utopie (64200 Lys),  
32 p., ill., 7 F

Instituteur, Christian Poslaniec est également poète. Et — fait plus rare — poète sachant s'adresser aux enfants. Les vingt poèmes qui composent ce joli recueil sont tous accompagnés d'images à peindre. Et, parmi ces poèmes, on en retrouvera un certain nombre que l'auteur a déjà enregistrés sur deux 33 tours : **Attention aux grenouilles !** et **La mitraille à fleurs** (édition « L'oiseau musicien », diffusion : « Le chant du monde » — chaque disque : 15,50 F).

Des fantaisies, des comptines, comme « Zyeux bleus, zyeux gris... », ce recueil plaira certainement aux élèves des écoles et par ses textes et par ses dessins qu'ils auront le plaisir de colorier.

Pierre Ferran

## “ Valeurs actuelles ”

LE MOINS connu des *newsmagazines* français peut se targuer de posséder la plus longue histoire : en effet, l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* est l'héritier de *Aux écoutes de la finance* dont le premier numéro sortit le 15 décembre 1929. L'évolution de cette feuille financière vers une publication politique provient de la rencontre de deux hommes, Paul Lévy et Raymond Bourguine.

En mars 1948, Paul Lévy, fondateur de *Aux écoutes de la finance*, en confie la rédaction en chef à un jeune homme de vingt-trois ans, Raymond Bourguine. En mai 1957, ce dernier rachète à Paul Lévy son titre, qui diffuse alors à 21 000 exemplaires. En avril 1962, Raymond Bourguine lance un mensuel, *Spectacle du monde*. Cette seconde publication lui permet non seulement d'accroître son potentiel économique mais aussi de disposer d'un magazine de reportages et de commentaires. De plus en plus intéressé par la politique, Raymond Bourguine décide, le 6 octobre 1966, d'adopter la formule *newsmagazine* pour son hebdomadaire spécialisé. Ainsi naît *Valeurs actuelles*.

Le succès est immédiat : la diffusion passe de 72 000 exemplaires en 1967 à 120 000 en 1976 ; l'audience présente s'élève à 512 000 lecteurs dont 55 % sont des hommes. Des quatre *newsmagazines*, *Valeurs actuelles* est celui dont le niveau intellectuel des lecteurs s'avère le plus fort : 43 % de diplômés de l'enseignement supérieur. Il se présente comme le *newsmagazine* sélectif qui touche une audience d'élite, « dirigeants, cadres, employés qui concourent au développement des entreprises industrielles et commerciales, et qui, grâce à leur pouvoir d'achat, vivent mieux, innovent plus vite et investissent plus ».

Avec un tel public, *Valeurs actuelles* devrait séduire les annonceurs.

Ceux-ci cependant ont toujours négligé l'hebdomadaire de Raymond Bourguine dans leurs plans-media. En effet, ils trouvent cette publication trop marquée politiquement. Si la Compagnie française de journaux, qui édite *Valeurs actuelles* et *Spectacle du monde*, est néanmoins parvenue, en 1975, à tirer 41,3 % de ses ressources de la publicité, c'est parce que *Valeurs actuelles* compense une partie de son manque à gagner en publicité commerciale par la publication de très nombreux « avis financiers ». De 1967 à 1975, le chiffre d'affaires de la Compagnie française de journaux a pratiquement quadruplé, passant de 10,2 millions de francs à 37,9 millions de francs.

Liée à aucun groupe financier, la Compagnie française de journaux est contrôlée à 51 % par Raymond Bourguine, les autres 49 % appartenant à sa famille et à ses collaborateurs. Le développement constant de la société n'a été rendu possible que grâce à l'équilibre permanent du compte d'exploitation : ainsi, les bénéfices furent de 680 000 F en 1973, 1 100 000 F en 1974 et 311 000 F en 1975. Un des secrets de la réussite financière de cette entreprise tient à la fidélité des abonnés — 95 % de la vente —, dont le taux de renouvellement est tout à fait exceptionnel dans la presse : plus de 80 %.

La percée de *Valeurs actuelles* est due, avant tout, à l'exceptionnelle personnalité de son directeur qui sait allier l'audace à la prudence. *Self made man*, Raymond Bourguine est l'âme de la Compagnie française de journaux. Grand spécialiste de la presse économique, il fut chargé par le patronat de présider l'AGEFI de 1966 à 1970. C'est ainsi que, pendant quatre ans, il anima, parallèlement à ses activités dans son groupe, deux quotidiens : l'un du matin *L'Agence économique et financière*, l'autre du soir, *Le Nouveau*

*Journal*. Héritant d'un important déficit à son arrivée, il dégage, l'année de son départ, 2 millions de francs de *cash flow*. Gestionnaire émérite, Raymond Bourguine ne limite pas son ambition à la presse : passionné par les affaires politiques, il est, depuis plusieurs années, engagé dans l'action. Partisan de l'Algérie française, il soutient la candidature de Tixier-Vignancour à l'élection présidentielle de 1965. Opposé aux gaullistes, il se présente contre Couve de Murville aux élections législatives de 1973. Président de la Fédération de Paris du CNI, il vient de se rallier à Jacques Chirac pour la bataille municipale.

Malgré sa ferme détermination de réussir une carrière politique, Raymond Bourguine ne met pas ses journaux au service de sa stratégie personnelle. Homme d'une droite qui se veut intelligente, il définit ainsi la ligne directrice de ses publications : « *Notre vocation journalistique particulière est de nous attaquer aux faux-semblants, notamment en économie. Il s'agit de faire ressortir aux yeux du plus grand nombre la différence entre le marché concurrentiel, son efficacité, sa productivité, et l'établissement bureaucratique. Il importe peu que ce dernier soit géré par des inspecteurs des Finances de droite ou de gauche ; il s'achève nécessairement dans le goulag, de droite ou de gauche. Nous sommes des défenseurs du régime concurrentiel. Nous le sommes intégralement parce qu'il est le plus efficace, donc le plus social.* »

Une trentaine de journalistes, dirigés par Jean Loustau-Chartez, collaborent en permanence à *Valeurs actuelles*. L'objectif fixé par Raymond Bourguine à tous ses rédacteurs est de se plier à la maxime de Talleyrand : « *Je ne blâme ni ne loue, je raconte.* »

Jean C. Texier

## stages

■ **Pédagogie musicale à Gresse-en-Vercors.** Ce stage est proposé par la Fédération nationale des activités musicales, avec le concours de l'Association départementale de diffusion et d'initiation musicales, du 6 au 12 février. Il s'adresse aussi bien à des débutants qu'à ceux qui pratiquent déjà les méthodes éducatives d'éducation musicale Orff et autres, enseignants, éducateurs, etc. Quatre à cinq heures de travail sont prévues chaque jour. Les enfants du village de Gresse-en-Vercors participeront à certaines séances. Ski et détente seront inclus dans le programme. L'hébergement se fera en chalet avec la possibilité de faire la cuisine en commun. Inscriptions et renseignements : ADDIM 38, Groupe scolaire Hector-Berlioz, 14, rue Ninon-Vallin, 38100 Grenoble. Tél. : (76) 25-44-91.

■ **Créativité personnelle et collective.** Sur ce thème, l'École des parents propose une réflexion originale et approfondie pendant le week-end des 12 et 13 février. Dans la société où nous vivons, un comportement trop stéréotypé, trop téléguidé ne permet pas de faire face à l'accélération du changement. L'individu a besoin de trouver des solutions aux problèmes auxquels il se heurte chaque jour. Ces journées seront animées par un psychosociologue. Pour tous renseignements : L'École des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

■ **Trois stages d'animateurs en centres de vacances,** organisés simultanément du 19 au 27 février par la Fédération nationale Léo-Lagrange. Ouverts aux jeunes de plus de 17 ans, ils auront lieu à Paris, Sens et Marseille et seront les premiers d'une série de vingt-cinq stages analogues prévus tout au long de l'année dans diverses régions de France. Pour les animateurs déjà formés, quelques stages de directeurs seront proposés. Renseignements : Institut Léo-Lagrange, 21, rue de Provence, 75009 Paris. Tél. : 824-63-01 (poste 47).

■ **Formation d'animateurs de centres de vacances et de loisirs.** Plusieurs stages sont organisés par le Service technique pour les activités de jeunesse (STAJ) à Paris, en Normandie, en Languedoc et dans le Nord. Il reste également des places dans les stages de spécialisation suivants : spéléo, du 22 au 27 février, en Franche-Comté ; poterie, du 14 au

19 février, dans le Nord ; poterie-tissage, du 7 au 14 février, en Dordogne ; tissage-macramé, du 14 au 21 février en Dordogne ; photo-sérigraphie-gravure, du 21 au 28 février en Dordogne. Pour tous renseignements : STAJ, 10, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 700-65-62.

■ **Alimentation dans les collectivités,** organisé par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, du 21 au 26 février. Ce stage, ouvert à toute personne concernée par les problèmes d'alimentation dans les collectivités temporaires ou permanentes d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, constitue un complément d'information et un élargissement des connaissances pour ceux qui ont suivi un stage « gestion-économat ». Les contenus suivants pourront être abordés : bases de l'hygiène alimentaire ; assimilation des aliments ; hygiène dans l'alimentation ; achats ; produits, marchés et stockage ; technologie de la cuisine collective ; locaux et équipements de secteur alimentaire. Ce stage utilisera des formes de travail différentes : travaux de groupes, documentation individuelle, travaux pratiques, visites et apports de personnes compétentes. Prix : 588 F. Renseignements et inscriptions : Délégation régionale des CEMEA, 1, rue Roger-Salengro, 51100 Reims. Tél. : (26) 47-07-08 ou 40-41-34.

## journées d'études

■ **Le petit enfant dans la société.** Sur ce thème, le Centre culturel suédois organise deux journées d'études les 1<sup>er</sup> et 2 mars. En partant de la pédagogie préscolaire, telle qu'elle est ou telle qu'on prévoit de la modifier, un débat sur les objectifs et les normes qui régissent la formation de l'enfant en France et en Suède, compte tenu de son environnement total, sera institué. Les principaux sujets abordés seront : La collaboration entre école et parents ; Comment se forment les valeurs des enfants ? ; L'école doit-elle être ouverte ou protégée ? ; Objectifs d'une formation différente de l'enfant. Chaque débat sera introduit par des exposés sur la situation actuelle dans les deux pays. Les personnes intéressées par ces débats — enseignants, sociologues, psychologues, administrateurs, représentants d'associations de parents d'élèves, etc. — sont invitées à écrire au Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 75003 Paris (tél. : 272-87-50). Elles recevront des invitations dans la limite des

places disponibles — 80 au maximum pour chaque séance.

## cinéma

■ **Les XV<sup>es</sup> Journées cinématographiques de Poitiers,** organisées sous l'égide de la Ligue française de l'enseignement et le Centre national de la cinématographie, se dérouleront du 7 au 13 février. Consacrées au cinéma portugais, elles présenteront une quarantaine de films, pour la plupart inédits en France, qui permettront de découvrir les grandes étapes de cette production, étapes parallèles à celles de l'histoire du pays : cinéma muet, cinéma fasciste et de résistance, films d'intervention. Une délégation de dix cinéastes portugais permettra de mieux situer le contexte dans lequel évoluent les créateurs. Pour tous renseignements : Journées cinématographiques de Poitiers, 6, rue Sainte-Catherine, 86034 Poitiers. Tél. : 41-34-83.

## notez aussi

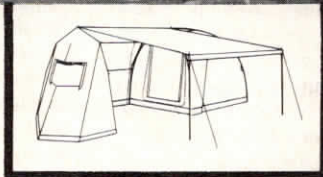
■ **Ouverture d'un bureau d'accueil** de l'association Accueil des jeunes en France. A ce bureau, les jeunes de toutes nationalités pourront disposer d'un vaste éventail de propositions et de solutions : hébergement, de l'auberge de jeunesse à l'hôtel de tourisme ; week-ends à Londres, Amsterdam, Jersey, Munich, Florence, etc. ; séjours à thèmes sportifs et linguistiques dans toute la France ; transports : avion, bateau, billets individuels à tarif réduit, carte inter-rail ; informations : disposition de la documentation CIDJ. Ce bureau sera ouvert de 9 h 30 à 19 heures, 16, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris. Tél. : 278-04-82.

■ **Le Centre d'échanges internationaux,** association sans but lucratif, agréée par le ministère de l'Éducation, recrute pour l'été 1977 des animateurs et animatrices pour assurer l'encadrement de ses trois centres de rencontres internationales en France : Dinard (Bretagne) ; La Herceirie (Val de Loire) ; Boulouris (Côte d'Azur). Cette offre est faite aux jeunes de 19 à 27 ans, désireux de consacrer leurs vacances d'été à une activité rémunérée en se consacrant à l'animation d'autres jeunes venus du monde entier. Pour tous renseignements : Centre d'échanges internationaux, 21, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 887-20-94.

L'INÉGALABLE  
TENTE **PNEUMATIQUE "IGLOO"**  
MONTAGE COMPLET **3 MINUTES**  
ANNEXE pour CARAVANE



**LA TENTE LA PLUS  
PRATIQUE  
IDÉALE POUR  
ITINÉRANTS**



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres  
Ets **BECKER** - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

**VACANCES DE PRINTEMPS**

**SKI** en France, Autriche, Suisse  
et Yougoslavie

**SEJOURS AU SOLEIL :**

Corse, Baléares, Sorrente

**CIRCUITS ACCOMPAGNES :**

Grèce, Israël, Egypte, Turquie, Arménie.

**PETITS VOYAGES :**

Connaissance de l'Europe : Hollande, Londres, Venise

**EN PREPARATION POUR L'ETE 1977**

Séjour bord de mer et montagne  
Voyages Grèce, U.S.A., Mexique, Turquie, etc.

Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents  
et leur famille

**LE LIEN EUROPEEN**

Association universitaire

61, Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

Tél. : 878-51-24

Correspondant du B.P.T. Licence A 789

-----  
Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre programme  
détailé pour membres de l'enseignement.

Printemps 1977  Eté 1977

M., Mme, Mlle .....

N° ..... Rue .....

à ..... Code postal .....

E.N. 10

# AVEC BAKAPLANT

## vos élèves suivront le cycle de la nature depuis la graine semée jusqu'à sa floraison.

Bakaplant, c'est un nouvel  
outil pédagogique qui vous  
aidera à illustrer vos leçons  
de sciences naturelles.  
En effet, aussi vivantes  
soient-elles, rien ne remplacera  
jamais une expérience qui se  
déroule devant les yeux mêmes  
de vos élèves. C'est exactement  
ce qui se passe avec Bakaplant.

Bakaplant illustre  
les phénomènes que vous  
commentez et expliquez  
à vos élèves :  
semis, germination,  
apparition des pousses,  
des feuilles, repiquage...

Toutes ces notions abstraites  
deviennent grâce à Bakaplant  
concrètes et évidentes, d'un  
intérêt pédagogique certain et  
de plus, à la portée de tous  
parce que peu coûteuses.  
Bakaplant est vraiment  
le moyen le plus simple de mieux  
faire connaître la nature  
à vos élèves.

**Bakaplant se présente  
sous la forme d'un petit bac  
en aluminium rempli d'un  
élément fertilisé naturel qui  
remplace la terre, et dans  
lequel on sème les graines.**

**Dans chaque bac  
se trouve un sachet  
de graines, un paquet de  
terreau fertilisé,  
deux doses d'engrais,  
une micro-serre.**

Commandez dès aujourd'hui  
votre colis Bakaplant au prix  
exceptionnel de 115 F t.t.c.  
Il se compose de 10 Bakaplants de  
variétés différentes, du nécessaire  
pour le repiquage des plants  
(terreau, godets de tourbe).  
En plus, vous recevrez gratuitement  
une affiche en couleur, montrant  
le développement d'un plant,  
de la graine à la fleur.

**BAKAPLANT :  
UNE FORMIDABLE LEÇON  
DE BOTANIQUE.**

une véritable serre

**BAKAPLANT**

**BON DE COMMANDE**

à découper, à compléter (ou à recopier)  
et à retourner sous enveloppe timbrée à :  
GENEST - B.P. 37, rue de Luzais  
St Quentin Fallavier - 38290 La Verpillière.

Nom .....

Prénom .....

Adresse complète .....

Veuillez me faire parvenir un colis

Bakaplant, aux prix franco de 115 F.

Vous trouverez ci-joint en règlement

à l'ordre de Genest :  chèque bancaire

C.C.P.

Je désire recevoir gratuitement

vos affiches couleur.

date : .....

signature : .....

A réception, le colis sera  
échangé ou remboursé  
s'il ne  
me convient pas.

## les jours se suivent...

**LUNDI.** Seize cents postes d'agrégés mis au concours en 1977, autant qu'en 1976, mais toujours moins que les années précédentes : en 1975, 1 666 et, en 1974, 2 200. Cette année, la répartition par disciplines change : moins de philosophes et de littéraires, d'historiens, géographes, germanistes, anglicistes et mathématiciens, mais augmentation pour les techniques économiques de gestion, la mécanique, l'éducation musicale et les arts plastiques, et, pour la première fois, quarante agrégés de sciences sociales. Pour le CAPES, la dégringolade continue : 4 000 postes cette année contre 5 000 en 1976 et 5 421 en 1975. Souhaitons au moins que, pour une fois, tous ces postes soient pourvus !

**MARDI.** Dans le « feuilleton » des avant-projets de décrets « portant application de la réforme du système éducatif », voici le dernier-né, qui intéresse l'enseignement privé sous contrat. Nous l'étudierons longuement dans notre prochain numéro. Notons au moins dès maintenant qu'il ne semble pas déplaire au Secrétariat général de l'enseignement catholique.

**MERCREDI.** Nul ne doute qu'il faille enseigner la sécurité routière. Pour être sûr (?) que cet enseignement sera bien suivi, le ministère vient de créer... un examen qui le sanctionnera. Un parchemin de plus à accrocher, bien encadré, sur le mur. Tous les mordus de la diplômite vont à coup sûr se réjouir. Mais faudra-t-il posséder cette « attestation scolaire de sécurité routière » pour circuler sans risque de contravention ? Et la retirera-t-on en cas d'infraction, comme le permis de conduire ?

**JEUDI.** La fécondité baisse dans notre pays. Dans « Population » l'organe de l'INSED, (n° 6|1976), Philippe Collomb observe sept évolutions qui, sans en être la cause principale, renforcent cette baisse : appartenance accrue des mères à des familles de taille moyenne, régression des croyances et pratiques religieuses, moindre proportion des couples au plus bas niveau d'instruction, réduction de la proportion d'agriculteurs et de salariés agricoles, urbanisation croissante, extension des pratiques contraceptives plus efficaces et extension du travail féminin.

**VENDREDI.** La grève, organisée le jeudi 27 janvier par les sept organisations syndicales de la fonction publique, CGT, CFDT, FEN, FO, CGC, CFTC et autonomes, pour s'opposer à la politique gouvernementale en matière de pouvoir d'achat, a été bien suivie dans l'enseignement. Le nombre des participants représente au moins 70 % des personnels et même, en bien des endroits, plus de 80 %, déclare la FEN, qui proteste vivement par ailleurs contre les menaces de sanctions disciplinaires formulées par le ministre contre les IDEN qui auraient fait grève.

**SAMEDI.** Le Syndicat national des collègues estime que la réforme Haby « n'est pas cohérente et se limite à des préoccupations administratives pseudo-pédagogiques ». Il s'oppose en particulier au maintien dans les collègues « unifiés » de diverses catégories d'enseignants, ce qui risque, selon lui, de rendre « artificielle » la disparition prévue des filières. C'est « l'échec politique d'un gouvernement qui ne veut pas heurter de front les groupes de pression catégoriels ».

Pierre-Bernard Marquet

## une semaine après l'



SIX MILLIONS. Ils sont encore six millions — enfants et adolescents — à partir en vacances par personnes interposées. Des joies de la plage et de la montagne, ils ne connaissent que les récits de leurs camarades plus heureux. Et quelques cartes postales les font rêver... Ce chiffre, avancé par Clément Durand, secrétaire général de la Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents « Jeunesse au plein air », justifie la collecte organisée du 24 janvier au 6 février dans les établissements scolaires. Mais il constitue, en même temps, un sujet d'indignation : jusqu'à quand le bénévolat devra-t-il se substituer à l'Etat en matière de politique des loisirs ?

« Un appel quelque peu angoissé d'organisations qui, faute de moyens suffisants, voient lentement mourir l'espoir d'aider le plus grand nombre d'enfants à vivre des vacances heureuses ». Clément Durand est explicite : la collecte 1977 pour la « Jeunesse au plein air » est une nécessité. Les subventions accordées par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, dont le budget est en constante régression, ne suffisent plus. Les associations chargées d'organiser les temps

# jeunesse au plein air

---

## un soleil voilé

Par une curieuse rencontre, les vacances scolaires sont doublement à l'ordre du jour.

D'un côté on rouvre le débat sur les rythmes scolaires (cf **l'éducation** du 27-1-77).

D'un autre, « Jeunesse au plein air », à l'occasion de sa campagne annuelle, nous invite à réfléchir sur les possibilités d'accueil offertes aux enfants en vacances. Car l'un ne va pas sans l'autre, et si l'on considère justement que la santé de l'enfant, et par suite ses chances de réussite scolaire dépendent de l'organisation de son temps, encore faut-il lui assurer le meilleur et le plus éducatif usage de celui-ci.

Or, il reste encore beaucoup à faire, et en particulier à trouver les moyens, pour lui assurer un droit effectif aux vacances et les faire répondre à ses besoins.

libres des jeunes sont aujourd'hui placées au pied du mur. Leurs moyens ne leur permettent plus, ajoute Clément Durand, « *ni de vivre pleinement, ni d'assurer le maintien de leur patrimoine* ». Dans le même temps — et nous reviendrons sur les chiffres — les centres de vacances et les centres de loisirs renforcent, chaque année, leur audience.

A l'origine, on les appelait « colonies de vacances ». Quelque peu décriée depuis — Pierre Perret, notamment, s'y est employé avec un humour douteux —, la « colo » voit le jour à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit, à l'époque, d'initiatives privées : œuvres de charité destinées aux enfants des villes, pauvres et de santé délicate. Il revient au Front populaire de préciser, en juin 1938, le rôle de l'Etat dans l'organisation, le fonctionnement et le développement des colonies de vacances dont le succès va croissant : 2 300 enfants hébergés en 1905, 130 000 en 1924, 220 000 en 1938...

La responsabilité des colonies de vacances est confiée, à la Libération, au sous-secrétariat d'Etat à la Jeu-

nesse et aux Sports, alors directement rattaché au ministère de l'Education nationale. A partir de 1947, les textes se succèdent, qui précisent et améliorent le fonctionnement de cette conquête sociale. 1949 : on s'intéresse aux conditions sanitaires ; 1954 : c'est la création des diplômes de moniteurs et de directeurs des colonies de vacances ; 1963 : les finalités de la « colo » sont clairement exposées : assurer la sécurité physique et morale des mineurs. Dans le début des années 70, une série de décrets et d'arrêtés ministériels détermine les « *conditions de fonctionnement et d'encadrement des centres de loisirs sans hébergement* » et crée les *brevets d'aptitude aux fonctions d'animateurs et de directeurs de centres de vacances et de loisirs* ». Enfin, en présentant à l'Assemblée nationale son budget pour 1975, Pierre Mazeaud, alors secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, déclare : « *Certaines associations jouent un véritable rôle de service public. Je songe notamment à toutes celles qui encadrent les jeunes des centres de vacances et qui se chargent ainsi de 1 400 000 jeunes Français. De telles associations doivent bénéficier d'une aide privilégiée...* »

De fait, le travail accompli depuis la Libération est considérable. En 1973, ce sont 1 400 000 enfants qui ont fréquenté 12 000 centres de vacances ouverts à la mer, à la montagne ou à la campagne. A la même époque, 650 000 autres enfants ont bénéficié de 4 800 centres de loisirs sans hébergement, dont un quart est situé dans la Région parisienne. Depuis, ces chiffres ont encore progressé, notamment en ce qui concerne les centres de loisirs sans hébergement : il en existait 6 141 en 1975, pour un effectif de 785 248 personnes.

Accroissement en nombre, mais également diversification des possibilités offertes : on a du mal, aujourd'hui, à recenser tous les « types » de vacances proposés aux jeunes par une multitude d'associations régies pour la plupart par la loi de 1901, mais également par des municipalités ou des comités d'entreprises.

Officiellement, la « colonie de vacances » a cédé la place aux « centres de vacances et de loisirs ». Sous ce terme, on trouve :

- les colonies maternelles : réservées aux enfants de quatre à six ans ;
- les centres de vacances : ils

accueillent les enfants de six à quatorze ans, pour un séjour temporaire en internat ;

- les centres de vacances collectives : ils accueillent sous la tente des adolescents de treize à dix-huit ans, dans des camps qui peuvent être fixes ou itinérants ;

- les placements familiaux : il s'agit d'organiser le séjour temporaire d'enfants âgés de plus de six ans dans des familles pouvant leur offrir un accueil moral et éducatif satisfaisant.

- Enfin, la formule des anciens « centres aérés » rebaptisés « centres de loisirs sans hébergement » subsiste : ceux-ci restent des lieux d'accueil réservés aux mineurs de moins de seize ans et proposent un choix d'activités diverses.

Contraints de s'adapter à l'évolution générale de la société (développement du tourisme social, du camping familial, généralisation et augmentation des congés payés...), les centres de vacances viennent aujourd'hui en complément des loisirs passés en famille, pendant l'été notamment. Il convient en effet de rappeler, comme le fait Clément Durand, que « *quel que soit l'aménagement de l'année scolaire, de la semaine, de la journée, les enfants disposeront toujours de temps libres plus nombreux que ceux de leurs parents* ». Certains avancent un chiffre : 90 jours

par an pendant lesquels les jeunes sont totalement livrés à eux mêmes. Dès lors, le but essentiel des centres de vacances et de loisirs n'est plus tant d'offrir, comme à l'origine, un « bol d'air pur » aux enfants des villes, que de les aider à se cultiver, à s'occuper et à se divertir pendant leurs temps libres souvent « laissés à l'initiative de personne ».

Pour ce faire, on a que l'embaras du choix : réaliser un film, faire des fouilles archéologiques, protéger la nature ou restaurer un monument... Et pour les sportifs : s'initier à l'alpinisme, à l'équitation, ou au canoë-kayak... Sans parler des stages scientifiques, ou artisanaux, des vacances musicales ou de celles consacrées à l'art dramatique et aux arts de cirque... On pourrait allonger cette liste à l'infini, tellement elle est variée et parfois insolite...

---

Mais il faut encadrer les enfants. L'animateur joue un rôle essentiel dans l'organisation des loisirs des jeunes. Le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports semble en être conscient. Dans une plaquette réalisée l'an dernier par les services de la Jeunesse et des Sports, l'accent est mis sur l'importance de la formation des animateurs socio-éducatifs. On y lit notamment : « *Il est*

*apparu assez rapidement qu'un nouveau système de formation de ces cadres était devenu nécessaire en raison de l'évolution constante des centres de vacances et de loisirs, due non seulement au progrès des méthodes pédagogiques mais aussi au changement des mentalités, des goûts, des besoins et aspirations des jeunes et de leur famille.* »

Aujourd'hui, la formation dispensée aux futurs animateurs est essentiellement polyvalente. Un certain nombre de stages, organisés sous l'égide du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, s'inscrivent dans la préparation au CAPASE, le certificat d'aptitude à la formation des activités socio-éducatives et à l'exercice des professions socio-éducatives. D'autres stages permettront le perfectionnement, la spécialisation ou le « recyclage » des cadres socio-culturels. Dans les deux cas, l'éventail des possibilités offertes est vaste : administration et gestion, psychopédagogie, expression orale et corporelle, étude du milieu, écologie... Voilà un petit échantillon.

Quant au déroulement de ces stages, il relève le plus souvent des associations elles-mêmes. Un certain nombre d'entre elles — comme les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active — sont habilitées chaque année par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports à organiser des sessions de formation. L'Etat en détermine les grands objectifs et fixe les éléments obligatoires du programme. Il en contrôle également la durée, les effectifs, la qualification des équipes de formation et la gestion financière. Quant à l'association, elle garde en principe le libre choix de ses méthodes pédagogiques et peut se fixer des objectifs particuliers.

Il existe également d'autres formes de stages, plus ponctuels, comme les « stages de réalisation » qui permettent à des animateurs de jeunesse non professionnels de participer à des opérations au coup par coup : une fête chantante en Médoc, une animation de la région de Kochersberg en Alsace, un festival

---

## un droit pour tous...

---

**Les handicapés aussi ont droit au soleil.** Dans sa circulaire du 3 avril 1975, la Direction de la jeunesse du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports insiste sur la nécessité de rechercher continuellement, dans la mesure du possible, l'intégration des jeunes handicapés physiques et mentaux aux jeunes valides. En 1975-1976, une centaine d'actions en ce sens ont été menées dans le secteur éducatif et culturel. Ainsi, l'association Réadaptation par le travail et les loisirs (10, rue Peronnet, 75007 Paris) organise-t-elle, par exemple, des sorties culturelles pour les jeunes aveugles pendant les mois d'été.

Il existe également des possibilités d'accueillir de jeunes handicapés au bord de la mer ou à la montagne, dans des centres de vacances. Des formules de voyages à l'étranger, en compagnie de jeunes valides, ont également été mises en place. S'en occupent plus particulièrement l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Office franco-allemand pour la jeunesse, le COGEDEP et le Comité pour les relations internationales des associations françaises de jeunesse et d'éducation populaires.

L'ensemble des renseignements concernant ces organisations — et d'autres — peut être obtenu au Centre d'Information-Jeunesse de Paris, 101, quai Branly, 75015 Paris, qui a édité un **Guide des loisirs pour handicapés**.



d'été à Chaumont en Haute-Marne ont ainsi, entre autres, été réalisés en 1976.

Reste l'aspect financier de telles entreprises. C'est là que le bât blesse. En principe la vocation essentielle du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports — c'est lui-même qui le dit — « *consiste à apporter une aide pédagogique, matérielle et financière aux œuvres de vacances* ». En réalité, souligne Clément Durand, « *alors qu'à la Libération, l'aide de l'Etat était de 50 % par journée-vacances, elle est réduite aujourd'hui à moins de 1 %* ». Le manque à gagner, on le voit, est de taille !

Certes, le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports est lui-même en mauvaise posture. Son budget, rappelons-le, représente cette année 0,71 % du budget total de l'Etat avec 2 369 millions de francs (2 146 millions en 1976). Sur cette somme, une étude réalisée en septembre dernier par « Jeunesse au plein air » dénonce la faible progression des moyens alloués aux centres de vacances et aux centres de loisirs. Ainsi, les subventions accordées « pour travaux d'entretien et d'amélioration » de ces centres stagnent. Et celles destinées à « l'action sociale et prévoyance en faveur des centres de vacances et de loisirs — formation des cadres » ne progressent que de 7 %.

L'inquiétude est réelle. Il conviendrait aujourd'hui de « rectifier le tir ». Un espoir formulé l'autre jeudi par le recteur Debeyre, président de « Jeunesse au plein air » : s'adressant à René Haby et à Jean-Pierre Soisson présents à la cérémonie d'ouverture de la collecte 1977, il leur a confié sa « grande espérance » d'avoir en eux « *des avocats éloquentes, tenaces et convaincus pour, lors des discussions préparatoires du budget 1978, obtenir du gouvernement que vous représentiez une aide indispensable, équitable et pleinement justifiée* ». L'avenir dira s'il a été entendu.

**Catherine Guigon**

## les nouvelles sixièmes

PLUS DE FILIERES en sixième à la prochaine rentrée. Une circulaire parue au B.O. du 27 janvier le confirme expressément : les commissions d'admission n'auront plus cette année à formuler un avis sur le « type de pédagogie » pouvant convenir à un élève. Tout au plus devront-elles décider de l'admission ou du redoublement. Il en sera de même pour la rentrée 1978, mais seuls seront soumis à la commission les dossiers litigieux, ceux des élèves de CM2 dont le maître pensera qu'ils devraient redoubler ou bénéficier dès leur entrée au collège d'enseignements de soutien. A titre purement indicatif, la circulaire estime que ces élèves ne devraient pas dépasser un pourcentage de 30 %.

Pas de filières, donc, ou plus exactement pas de constitution de classes « par regroupement systématique d'élèves selon les résultats scolaires ». Mais « à titre exceptionnel, lorsque les professeurs l'estimeront nécessaire après consultation des familles concernées et avis du conseil d'établissement, le chef d'établissement pourra envisager le regroupement d'élèves dont les lacunes graves dans plusieurs domaines de formations rendent indispensables des aménagements particuliers. Ces élèves seront réintégrés dans une classe indifférenciée aussitôt que le Conseil des professeurs l'estimera possible ».

Ces « regroupés temporaires », qui ne sont pas les élèves destinés à bénéficier des heures de soutien, doivent suivre le même enseignement que leurs camarades, sans allègement de contenu ni suppression de disciplines. Leur nombre ne devra pas excéder 24.

Des dispositions particulières sont aussi prévues pour les élèves de l'école primaire qui ont atteint l'âge de treize ans au cours de l'année 1976 mais n'ont pas atteint le CM 2. Sauf demande motivée des familles et après avis de l'inspecteur d'académie, « *ils entreront au collège à la rentrée 1977 et y seront accueillis soit dans une classe de formation professionnelle de SES, lorsqu'ils auront été orientés vers ce type d'enseignement par la commission d'éducation spéciale, soit dans une classe à caractère préprofessionnel* », à effectif réduit (16 à 20 élèves).

Pour le calcul du nombre de sixièmes à ouvrir à la rentrée, donc des moyens à attribuer à chaque établissement, la norme retenue est de 24 élèves. Si la division du nombre total d'admis laisse un reste,

deux cas peuvent se produire. Si ce reste est inférieur à 18, il sera réparti dans une, deux ou trois classes sans que leur effectif puisse dépasser 30. S'il est supérieur à 18 ou, dans les petits établissements, s'il ne peut être réparti dans la ou les sixièmes prévues, il permettra la création d'une division supplémentaire.

Les classes de plus de 24 élèves « *donneront lieu à l'attribution d'un contingent supplémentaire d'une heure par élève au-delà de 24. Ces heures devront être effectuées en présence d'élèves. Elles seront utilisées, le plus souvent, pour des dédoublements* ». Ces nouvelles dispositions vont évidemment accroître le nombre des divisions de sixième, d'environ 2 000 selon les premières estimations. Mais il n'est pas envisagé pour autant de construire des classes supplémentaires, tout au plus de recourir peut-être à des classes mobiles.

Le ministère estime également qu'il n'aura pas besoin de recruter du personnel supplémentaire. Dans certaines disciplines il y a en effet des enseignants en surnombre et dans d'autres la réduction des heures prévues dans le nouveau système compenserait l'augmentation du nombre des divisions. Cet optimisme n'est pas partagé par le SNES qui estime au contraire que la suppression des heures dédoublées (actuellement au nombre de 10 pour chaque sixième) permettra au ministère d'économiser des postes (environ 12 %).

Mais ce n'est pas la seule inquiétude du SNES. Il met en effet en avant les dangers pédagogiques de la suppression de ces dédoublements, qu'il aurait voulu au contraire voir étendus à d'autres disciplines. Il s'oppose par ailleurs à la réduction des horaires dans certaines disciplines, les heures prévues pour le « soutien » étant en effet enlevées aux autres élèves. S'il considère comme positive la limitation du maximum à 30, le SNES craint également que celle-ci n'entraîne une augmentation des classes actuellement comprises entre 24 et 30 et la suppression quasi totale de celles à faible effectif. Il demande enfin que de réels moyens soient prévus pour le soutien des élèves en difficulté (en particulier pour les « regroupés », pour lesquels il ne faudrait pas recourir à des heures supplémentaires imposées aux professeurs).

Parmi les autres dispositions prévues, il est explicitement spécifié que tous les

établissements de premier cycle seront unifiés sous le même vocable de « collèges ». Plus donc de CEG ni de CES ni même de GOD ni de « CES annexés ou premiers cycles de lycées ». Ces derniers seront « érigés, par décret, en établissements nationaux autonomes » avec leur propre budget et leur propre conseil d'administration. Ce qui ne veut pas dire que tous auront leur propre principal. Cette fonction pourra être encore exercée par le proviseur du lycée. Autrement dit peu d'espoir, pour l'instant du moins, de voir créer les 336 postes de directeurs pour les « établissements » qui subsistent encore sous ce régime. Il faudra cependant procéder à une répartition des locaux entre les nouveaux collèges et le lycée, même si certaines salles spécialisées doivent rester communes.

Pour la constitution des équipes de professeurs chargés de l'enseignement en sixième, il est recommandé de rechercher un équilibre entre les diverses catégories de personnels (certifiés ou agrégés et PEGC). Il est par ailleurs laissée la possibilité à certains personnels d'enseigner même dans l'établissement où ils ne sont pas effectivement affectés.

On sait par ailleurs qu'un horaire global pour l'éducation esthétique est prévu pour les sixièmes et fixé à deux heures. C'est dans ce cadre que les professeurs d'éducation musicale et d'arts plastiques dispenseront leur enseignement, en lui donnant « une dimension aussi large que possible ». Et la circulaire ajoute : « Il est souhaitable que, notamment par le travail en équipe, on s'oriente vers une éducation esthétique globale, qui pourra éventuellement être prise en charge par un professeur unique volontaire. »

D'autres dispositions seront ultérieurement précisées pour l'organisation des heures de soutien ou d'approfondissement, ainsi que pour les programmes et les horaires. Rappelons au moins que ces derniers sont actuellement fixés comme suit :

- français ..... 5 heures + 1 de soutien ou d'approfondissement
- mathématiques ..... 3 heures + 1 de soutien ou d'approfondissement
- langue vivante ..... 3 heures + 1 de soutien ou d'approfondissement
- histoire, géographie, économie, éducation civique ..... 3 heures
- sciences expérimentales .... 3 heures
- éducation esthétique ..... 2 heures
- éducation manuelle et technique ..... 2 heures
- éducation physique et sportive ..... 3 heures

## l'inspection

LE DINER-DEBAT, organisé par l'association « L'Education » sur le thème « Les ambiguïtés de la fonction d'inspection », a réuni, le 25 janvier dernier à Paris dans les salons de l'hôtel Lutétia, près de deux cents personnes : inspecteurs généraux, d'académie, IDEN, directeurs d'école normale, professeurs, instituteurs et parents, ainsi que des représentants de divers syndicats et associations (FEN, SNIPEGC, SNIDEN, SGEN-CFDT, Société des agrégés, CNGA, Fédération Cornec...). Parmi les nombreuses interventions, citons, parmi les plus remarquées, celles-ci :

- Bernard Charlot, professeur d'école normale, a souligné l'« infantilisation » des relations entre l'inspecteur et l'inspecté, infantilisation encore accentuée par la note pédagogique. Pour lui, le pouvoir réel de l'inspecteur tient davantage au « mythe » qu'à l'influence pédagogique effective de la fonction.
- Michel Gevrey (SNIPEGC) s'est refusé à admettre l'ambiguïté du terme « inspecteur ». Celui-ci a un rôle important à remplir. Etant sur le terrain, il se doit d'être la cheville ouvrière de la formation continuée.
- Michel Crozier a souligné l'affectivité du débat. Pour lui le rôle de l'inspecteur est davantage de protection que de contrôle contre tout un environnement qui semble menaçant à l'enseignant.
- Une jeune femme, membre de la Fédération des conseils de parents d'élèves, a insisté sur l'absence de contacts entre l'inspecteur, représentant du pouvoir central, et les parents, alors qu'un travail en commun lui paraît souhaitable.
- Jacques George (SGEN-CFDT) a mis l'accent sur l'impossibilité pour l'inspecteur d'être à la fois animateur et notateur, ces deux fonctions lui paraissant incompatibles.
- Alain Touraine a voulu poser le problème en termes de société : pour lui, l'inspection d'aujourd'hui est un héritage de la III<sup>e</sup> République. Pour échapper au système, il conviendrait que l'école soit centrée sur la commune, c'est-à-dire qu'elle soit plus attentive aux besoins de ses usagers, donc plus démocratique.
- André Henry, secrétaire général de la FEN, a tenu à souligner que la question ne se situait pas dans le rejet de l'inspection. Ses représentants appartiennent tous au corps de l'Education nationale. Le combat d'aujourd'hui se déroule sur un autre terrain, celui de la lutte contre le renforcement de l'autorité et les atteintes à la liberté.

Dans un prochain numéro, nous reviendrons beaucoup plus longuement sur l'ensemble de ce débat et de ces interventions aussi riches que nombreuses.

## l'audiovisuel

LE SALON DE L'AUDIOVISUEL et de la communication vient de fermer ses portes après avoir rassemblé et cristallisé, sur les différents thèmes au programme de ces journées, autant les spécialistes que les néophytes. C'était particulièrement le cas pour la journée du mercredi 26 janvier, consacrée à l'audiovisuel dans l'éducation. Quatre forums devaient se succéder : « Expériences internationales dans l'éducation », « Comment trouver un métier grâce à l'audiovisuel », « Audiovisuel et science », et « Expériences entre éducateurs et élèves ». Ce dernier était organisé par notre revue.

Quelque trois cents personnes ont participé activement aux débats qui ont émaillé les projections. Débats plus techniques que pédagogiques il faut bien le reconnaître, mais qui, avec la présence de deux instituteurs venus présenter les productions de leur classe, MM. Desenfant et Caplain, respectivement maîtres de CM1 et CE2, ont permis un échange fructueux quant aux méthodes, aux motivations et aux retombées de telles expériences. [Celles-ci étaient toutes dues à l'initiative individuelle d'enseignants qui entendent avant tout donner aux enfants la maîtrise des appareils audiovisuels, leur évitant ainsi d'en être les esclaves.]

Ce débat, s'il est resté au niveau de l'approche, n'en a pas moins montré la nécessité de doter chaque école d'un minimum de matériel (dans tous les cas évoqués, les enseignants en étaient réduits à utiliser leur propre matériel avec les risques que cela comporte), et surtout la nécessité de tenter désormais une véritable intégration de la pratique audiovisuelle dans la pédagogie quotidienne. L'un des participants au débat n'a-t-il pas entrevu dans ces travaux, résultats d'une année de classe, un critère autrement valable que ce qui sert habituellement aux notations d'inspection ?

# L'Avant-Scène

## DEMANDE DE DOCUMENTATION

NOM ET ADRESSE. ....

Je désire recevoir gratuitement votre documentation complète sur :

- L'Avant-Scène Théâtre**  
20 numéros par an : 1.000 pièces déjà publiées.
- Classiques/Aujourd'hui** (depuis septembre 1976)  
Une collection théâtrale d'études et de textes pour l'enseignement -  
10 numéros par an.
- L'Avant-Scène Cinéma**  
20 numéros par an ; 200 films déjà publiés.
- L'Avant-Scène Opéra** (depuis janvier 1976)  
6 numéros doubles par an, livrets, commentaires, documentation...
- L'Anthologie du cinéma**  
L'encyclopédie la plus complète : 9 tomes 4.500 pages, 2.500 Photos.
- Les Albums-diapositives de cinéma**  
8 coffrets de bibliothèque de 120 diapositives inédites, extraites des films  
de Renoir, Eisenstein, Welles, Godard, Fellini, Bunuel, Bergman, Western.
- la Discothèque de L'Avant-Scène Théâtre**  
20 enregistrements intégraux de pièces classiques ou modernes.

« L'Avant-Scène » a édité 1000 pièces et 200 films.

■ Textes intégraux et photos. Le numéro 10 F (Etr. 12 F)

■ 15000 abonnés dans 75 pays.

27, rue Saint-André-des-Arts. 75006 Paris C.C.P. PARIS 7353.00.V

*articles et documents  
publiés dans l'éducation  
de 1971 à 1974*

**est  
à nouveau  
disponible**

envoi sur simple demande à  
*l'éducation*

2, rue Chauveau-Lagarde  
C. C. P. 31.680.34 La Source

75008 Paris  
**l'exemplaire 2 F**

## Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes  
dans la vie de  
la langue choisie...



Publicité Orbis

**Multiplés formules de séjours en :**  
**Angleterre, Allemagne, Espagne,**  
**Irlande, Ecosse, Autriche,**  
**Italie, Malte, Japon, U.S.A.**

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Stages rémunérés ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.  
(Service 84)

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) : \_\_\_\_\_

Pour :  Jeune (âge \_\_\_\_\_)  Etudiant  Adulte

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POST. : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

A Paris : M<sup>me</sup> Beinse - Tél. 250.71.20 avant 13 h.

# Etats-Unis :

## des écoles qui nous su

Il suffit de franchir l'océan Atlantique pour découvrir non seulement un « Nouveau Monde » mais aussi et surtout, en ce qui concerne au moins l'éducation, un « autre monde ».

La brève promenade à laquelle nous convie André Lichnerowicz dans le système éducatif des USA devrait être pour beaucoup de lecteurs une vive surprise :

pas de ministère d'Education « nationale », aucune inspection, une gestion très décentralisée, un important effort d'éducation civique, très peu de « programmes » dans le second degré, des universités de haute qualité...

De quoi s'étonner, mais aussi réfléchir.

JE VOUDRAIS tout d'abord formuler deux remarques rapides. Je ne suis spécialiste ni des institutions américaines ni du système éducatif américain. Mais depuis vingt-cinq ans qu'il m'arrive d'enseigner dans les universités américaines et de m'intéresser à voir comment y sont parvenus les étudiants, je commence à avoir certaines impressions. D'autre part l'analyse que je vais faire ne vise ni à être un éloge ni une critique de l'éducation aux Etats-Unis d'Amérique. Elle vise seulement à nous faire réfléchir, par comparaison, sur notre système français et à nous faire découvrir aussi que beaucoup de choses qui nous paraissent évidentes et « naturelles » ne le sont pas du tout dans un autre grand pays développé. C'est donc seulement à un dépaysement complet par rapport à notre système éducatif que je voudrais vous convier.

### les pouvoirs

Un point essentiel pour commencer. Les Etats-Unis sont vraiment, beaucoup plus qu'on ne le croit en général en France, en matière de droit public intérieur, des Etats réunis. D'après la Constitution, qui n'a guère varié depuis deux siècles (vingt-quatre amendements en tout,

si je ne me trompe), l'éducation est entièrement du domaine des Etats. L'exécutif fédéral — et particulièrement le Président des Etats-Unis, dont on dit qu'il est l'homme le plus puissant du monde — est pratiquement désarmé dans certains domaines et en particulier n'a aucun pouvoir en matière d'éducation. Il peut seulement subventionner, sur le budget fédéral, ce qui lui paraît souhaitable, sous la forme de projets. Mais il ne peut donner aucune instruction.

La Cour suprême, d'autre part, peut mettre en évidence de grands principes, en interprétant, selon l'état social, les termes mêmes de la Constitution. C'est ainsi qu'au nom de celle-ci a été interdite, il y a plus de dix ans, toute sorte de ségrégation dans les écoles publiques (et même, dans une certaine mesure, dans les écoles privées. Mais là, c'est l'argent qui joue son rôle).

Il n'y a pas de ministre de l'Education, mais un ministre de l'Education, de la Santé et du *Welfare*, qui n'a aucun pouvoir en matière d'éducation sauf celui de tenir des statistiques et de gérer des subventions, relativement faibles par rapport aux ressources des Etats en matière d'éducation.

Il n'y a donc pas de système juridique de l'éducation. Mais chaque Etat a ses lois sur l'éducation, votées par son Parlement propre,

faire de l'enfant  
un bon citoyen



# rprennent

chambre et sénat. Bien entendu, il y a des similitudes de fait assez grandes d'un Etat à l'autre, mais aussi de grandes différences. L'éducation peut être excellente en moyenne ici et médiocre là, selon la politique suivie et les ressources affectées.

Actuellement chaque Etat comporte une université d'Etat au moins (dans le cas de la Californie c'est même tout un système d'universités, qui est plus étendu en nombre et en pouvoir que le système universitaire français). Mais ce n'était absolument pas obligatoire. Simplement c'est ainsi aujourd'hui. Les universités d'Etat, qui ont été jusqu'à la dernière guerre inférieures aux grandes universités privées, leur sont désormais largement comparables et parfois bien supérieures. C'est le cas de Berkeley et plus généralement de toute l'Université de Californie.

En ce qui concerne l'enseignement primaire et secondaire, l'unité administrative est le comté, qui est un petit département géré directement par ses habitants dans le cadre des lois de l'Etat. Les ressources qui financent le système scolaire d'un Etat sont les impôts d'Etat (leur montant est souvent de l'ordre de grandeur de plus de la moitié de l'impôt fédéral) auxquels s'ajoutent dans certains cas les impôts du comté. Le poids

financier pèse ainsi très lourd dans le budget de chaque Etat.

## la gestion

La gestion est très généralement du domaine du comté, ou, pour les grandes villes, du domaine de la circonscription urbaine. Aux élections du comté, à côté du conseil du comté qui désigne en son sein des membres pour différentes gestions, se trouve généralement élu un *superintendent* des écoles et à côté de lui, et le contrôlant, un comité pour l'éducation. Le *superintendent* est parfois nommé, dans les grandes villes, par le maire. Aucun titre n'est exigé — c'est d'ailleurs d'une manière générale la règle dans le système américain, où le titre n'est qu'un élément d'information parmi d'autres — mais, bien entendu, une certaine compétence est exigée soit dans le domaine éducatif soit dans le domaine administratif. Bien sûr, aussi, si le maire a choisi un mauvais *superintendent*, ce sera à son détriment aux prochaines élections. Pour prendre un exemple précis, le dernier *superintendent* nommé par le maire de Boston est un ancien enseignant, auteur d'un ouvrage — qui a été un *best-seller* — sur les problèmes du système éducatif et qui, d'autre

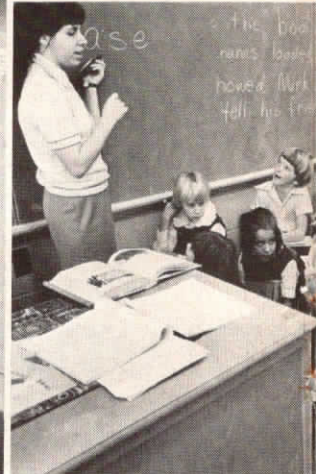
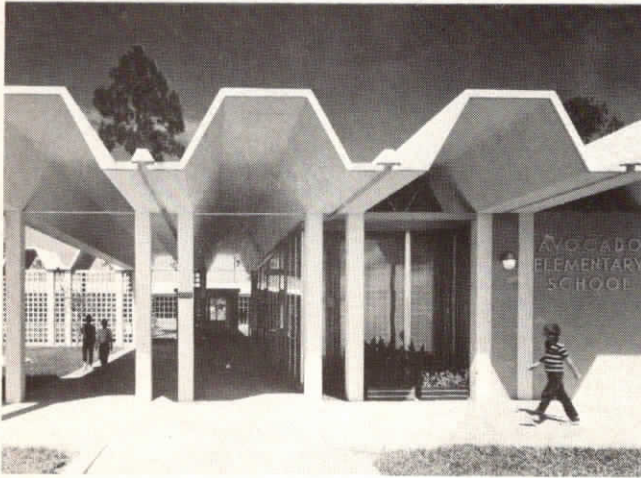
part, avait manifesté des qualités de gestion.

Aucun corps d'inspection n'existe, ni dans le domaine académique ni dans le domaine administratif. Chaque école publique est elle-même largement autonome sous l'autorité d'un directeur nommé par les autorités du comté, assisté d'un conseil de parents qui sont étroitement associés à la gestion, et seulement de deux ou trois délégués du corps enseignant.

Au niveau scolaire existe aussi un conseil des activités éducatives et scolaires, qui se compose d'élèves élus et d'enseignants, mais qui ne se préoccupe pas de gestion ou de problèmes économiques et financiers. Le fait d'avoir été élu comme délégué d'élèves à ce conseil est d'ailleurs une très bonne chose et sera retenu, dans le dossier de l'élève, par l'entreprise où il se présentera pour travailler.

## le fonctionnement

En gros les écoles primaires couvrent une part de notre premier cycle secondaire (environ jusqu'à la quatrième incluse). Ensuite ce sont les *High Schools* qui durent généralement trois ans et correspondent à nos troisièmes, secondes et premières. Quant à notre terminale elle constitue en fait la



première année des universités ou des collèges universitaires.

Aucune obligation scolaire générale. Elle varie d'un Etat à l'autre, de quatorze à seize ans. Aucun curriculum détaillé, non plus, ni aucun programme imposé, seulement quelques principes généraux d'objectifs et d'horaires.

Le but de l'école élémentaire est d'enseigner les techniques primaires élémentaires, mais aussi d'initier à la connaissance sensible. Pour cette initiation à l'espace et à la culture artistique, certains ouvrages donnés aux élèves sont de petits chefs-d'œuvre.

Un autre objectif de l'école élémentaire est de faire de l'enfant un bon citoyen, et fier de l'être. A ce titre, dans les Etats-Unis, qui se sont constitués de minorités de toutes origines, l'école a joué un rôle très important dans cette formation civique. Chaque jeune Américain connaît effectivement bien la Constitution fédérale, qui a le mérite d'être courte et stable, les principes des pères fondateurs et souvent aussi la constitution de l'Etat local, qui reflète d'ailleurs fréquemment les mêmes principes.

Enfin une formation pratique existe également, qui va du fonctionnement bancaire au Code de la route.

L'objectif de la *High School* est d'épanouir l'enfant et de l'insérer socialement dans une activité qui comporte beaucoup d'options, et le plus souvent actuellement aucune matière obligatoire, sauf l'anglais. On peut très bien sortir d'une *High School* en n'ayant pratiquement jamais fait de physique ou sans parler aucune langue étrangère. Cette disparition des matières obligatoires est relativement récente (elle date des dix dernières années) et est d'ailleurs très discutée et très critiquée dans les milieux éducatifs américains. En revanche, l'importance de l'initiation aux phénomènes sociaux et éducatifs est beaucoup plus grande que chez nous.

Dans les bonnes écoles l'enseignement est très actif par rapport au nôtre. On apprend aux élèves à interrompre le maître. Je l'ai souvent constaté dans les universités américaines où toutes les trois minutes un étudiant dit : « Je ne comprends pas ça ! Qu'est-ce que ça veut dire ? J'avais l'impression de... etc. » Personne n'a peur de dire une bêtise, et personne ne se moque de celui qui en dit — et qui pose des questions.

Comme chacun des élèves, dans les *High Schools*, s'intéresse à ce qu'il veut, le déséquilibre des for-

mations peut être grand et on choisit à ses risques et périls. Mais cela n'est pas très grave dans la mesure où aucun titre n'est exigé et où l'on peut toujours recevoir, d'une manière ou d'une autre, un complément de formation. J'ai par ailleurs été très frappé de voir des jeunes Américains sortis de la *High School* s'exprimer et écrire avec beaucoup de bonheur — composer par exemple des nouvelles ou des poèmes. Ils connaissent aussi des choses très différentes de chez nous. Ils ont peut-être des notions confuses sur l'histoire de l'Europe, et ne possèdent que quelques notions sur des faits de civilisation, mais ils seront beaucoup plus forts sur les Impressionnistes français (c'est un domaine où on les perfectionne constamment) que nos lycéens ! Et ils arrivent ainsi dans le système universitaire avec beaucoup de fraîcheur et d'enthousiasme.

L'esprit de compétition joue peu dans les *High Schools* et la sélection pas du tout. Un diplôme de fin d'études est très généreusement donné, de valeur variable selon le renom de l'école. Mais on n'est absolument pas marqué par ce titre puisqu'on peut toujours en acquérir un autre dans un *Junior College* et qu'en fait ce n'est



pas au titre qu'on jugera, mais aux capacités. Rien n'est jamais joué en théorie, même si ce l'est beaucoup plus en pratique.

## le corps enseignant

Le personnel enseignant des écoles primaires et secondaires est recruté sans concours parmi les titulaires de titres universitaires : en général ils sont *Bachelors of arts* (titre obtenu après quatre années d'études) et, assez souvent aujourd'hui dans les *High Schools*, *Masters of arts or sciences*. Leur compétence est généralement bivalente et correspond aux études universitaires qui comprennent une matière « majeure » et une matière « mineure ». On peut voir ainsi un même professeur enseignant les mathématiques... et la danse.

Les enseignants sont présents à l'école de 9 heures du matin à 4 heures du soir, en journée continue, cinq jours par semaine. Pendant ce temps, en dehors de l'enseignement, ils peuvent avoir d'autres devoirs variés, concernant soit l'organisation, soit une préparation de travail en équipe, soit des activités sociales. Ce temps de présence couvre aussi la correction

des cahiers et le travail personnel du maître.

En principe, aucun titre n'est exigé. Les enseignants sont engagés par une commission du comté ou de l'Etat, sur dossiers et références. On pourrait croire que des poids politiques jouent dans ces engagements, mais en fait les commissions font leur travail avec beaucoup de conscience et d'indépendance. Un contrat est signé pour deux ou trois ans puis sans limitation. En théorie, il n'y a aucun avancement automatique, si bien qu'un maître peut rester au même nombre de dollars pendant un nombre d'années respectable.

En fait, dans la plupart des Etats, de puissants syndicats d'enseignants défendent leurs membres et négocient des contrats collectifs qui sont rigoureusement respectés et comportent aussi des possibilités d'application à un système de sécurité sociale, puisqu'aux Etats-Unis n'existe pas de système social comparable au nôtre, sauf un très petit en matière de retraite.

La compétence de ce corps enseignant — et les salaires — peuvent être différents d'un Etat à l'autre et même d'un comté à l'autre. Dans un comté riche où les parents contribuables considèrent l'éducation comme importante et

imposent d'y consacrer des budgets élevés, on peut ainsi recruter de très bons enseignants et bien les rémunérer. Dans un autre, ce peut être le contraire. Pour remédier à ces inégalités, on a institué le *busing*, c'est-à-dire la possibilité de transférer, à l'intérieur d'un comté ou même d'un comté à l'autre, les élèves en bus à une école qui n'est pas de leur circonscription. Mais ce système a donné lieu à des abus (à de très longs trajets en car par exemple) et à de vives contestations. Actuellement on a mis au point des systèmes plus efficaces, comme ceux des écoles intégrées contre la ségrégation. Curieusement les résistances les plus fortes contre ce système se produisent, non pas dans les Etats du Sud, mais dans ceux du Nord où d'assez grandes difficultés surgissent entre les minorités italiennes et noires.

## les universités

On compte environ mille établissements qui, aux Etats-Unis, ont le statut d'université, publique ou privée. Dans certains états on a un véritable enseignement supérieur de masse (55 % d'une classe d'âge en Californie, 50 % dans l'Etat de New York ou d'Illinois reçoivent trois ou quatre années d'enseignement supérieur).

Toutes les universités sont payantes, à des tarifs variables. Une année peut revenir, frais de scolarité et d'entretien compris, à 6 000 dollars (30 000 F). C'est donc assez lourd pour un budget familial de classe moyenne. Mais il existe un système de bourses et de prêts bancaires à faibles intérêts qui remédient un peu à cette charge. Les sources de ces bourses sont de toutes origines. Ainsi, à l'université de Princeton, est organisé tous les ans un banquet du 20<sup>e</sup> anniversaire où se retrouvent tous les étudiants de la promotion concernée. Au dessert chacun sort son carnet de chèques,

et la promotion qui a le mieux réussi est celle qui donne le plus et cela procure des ressources non négligeables. La législation fiscale permet de déduire ces dons destinés à financer les universités, et souvent ces fonds d'anniversaire sont attribués à des bourses.

Un autre procédé répandu est le recours, par les étudiants, à des *jobs* d'été, de toute nature, car il n'y a pas de problèmes graves de législation du travail pour eux. En revanche c'est aussi une manière de créer du chômage !

L'entrée à l'université se fait sur dossiers et références, et la sélection ainsi établie est plus ou moins sévère mais on trouve pratiquement toujours une université où s'inscrire, même si au bout d'un ou deux ans on est orienté vers une voie moins « noble ». Dans certaines universités un certain nombre de places est réservé à des étudiants issus de minorités socio-culturellement défavorisés, même si leur niveau est plus faible que celui des autres.

L'enseignement universitaire comprend deux niveaux : l'*Undergraduate School* qui conduit au grade de *Bachelor* après quatre ans, et la *Graduate School* qui conduit à celui de *Master*. Dès l'*Undergraduate School*, le travail est intense mais aussi original et très différent de notre enseignement encyclopédique ; l'esprit de compétition se développe rapidement. Ensuite l'accès à la *Graduate School* est difficile et la sélection devient assez féroce mais d'une grande efficacité. Le titre de *Master* s'acquiert en deux ans par une petite thèse, scientifique ou littéraire, inférieure sans doute au niveau des grandes thèses françaises. Mais l'entrée dans la vie active est plus rapide que chez nous.

Sans doute on constate aux Etats-Unis comme en France un large sous-emploi général, mais celui des diplômés y est bien inférieur à celui des non-diplômés. Un phénomène est particulièrement

remarquable : l'idée qu'un diplômé d'université — et cependant elles ont les branches beaucoup plus professionnelles que les nôtres — puisse être immédiatement « productif » paraît suprêmement comique aux entrepreneurs et industriels américains. Ils considèrent qu'il lui faudra un ou deux ans d'adaptation avant de le devenir.

Si le premier et le second degrés nous paraissent en moyenne assez médiocres du point de vue du strict contrôle des connaissances, s'il est en revanche assez bon du point de vue du développement et de l'épanouissement personnels, en revanche le système universitaire est d'une efficacité assez extraordinaire. Chaque université s'organise comme il lui plaît. Sa renommée, bonne ou mauvaise, lui attire ou non des étudiants, des donations, des contrats de recherches publics ou privés. A elle de jouer dans tel ou tel domaine...

## et demain ?

On peut, pour terminer, se demander si l'arrivée à la présidence de Jimmy Carter va amener des modifications dans le système éducatif américain. Il est peu probable que l'on assiste à une unification des structures, car le principe de l'autonomie universitaire est très établi dans les esprits. Mais il est vrai que de nombreuses universités traversent de graves crises financières et qu'une partie de la recherche fédérale, et également universitaire, s'est tarie faute de crédits.

Il est dans la logique de la plateforme démocrate d'envisager des aides financières sur le plan fédéral — sous des formes variées de projets ou de contributions — mais cela a peu de chance de transformer profondément la philosophie générale du système.

André Lichnerowicz

## l'art d'enseigner

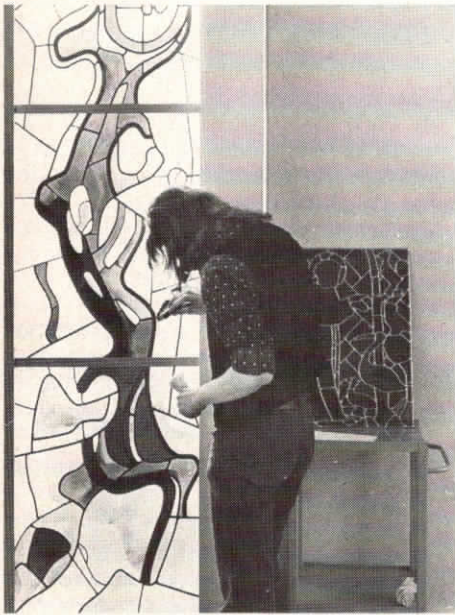
**On ne naît pas artiste, on le devient, et par un travail assidu. Telle pourrait être la devise de l'Ecole nationale supérieure d'arts appliqués et des métiers d'arts, l'une des quatre écoles d'arts appliqués de Paris. Il est vrai que celle-ci bénéficie d'un équipement de choix, qu'on y entre difficilement et que le programme des enseignements est aussi chargé que diversifié. Mais on en sort aussi sans problèmes, assuré que l'on est que son diplôme est « payant ». Et pourtant on pourrait encore faire mieux... mais avec des moyens supplémentaires.**

« LA CREATIVITE n'est pas une affaire d'imagination ». L'affirmation peut faire sursauter. Mais elle est profondément vraie. Il suffit de voir travailler les élèves de l'Ecole nationale supérieure d'arts appliqués et des métiers d'arts (ENSAAMA) pour s'en convaincre.

La formation artistique est une chose sérieuse. Et les six cents étudiants inscrits à l'ENSAAMA en sont convaincus. C'est là un grand sujet de satisfaction pour Camille Fleury, le directeur de l'établissement. « Nous n'imposons, soulignait-il volontiers, aucune discipline intérieure. » Passionnés par leurs études, les étudiants usent à bon escient de leur liberté.

Le programme de l'école, il est vrai, a de quoi séduire. Destinée à former des créateurs et des réalisateurs, l'ENSAAMA entend fournir aux élèves « une pédagogie leur permettant d'affronter les disciplines de la recherche, ainsi qu'un savoir-faire les mettant en liaison avec l'industrie, l'artisanat et les agences d'architecture, de créa-





tion... »

Pour ce faire, la polyvalence est de rigueur. Et les ateliers aussi « alléchants » que diversifiés. A l'ENSAAMA, on apprend à maîtriser les techniques les plus diverses : celles de l'architecture intérieure, de la céramique, ou de la création publicitaire. On peut également s'y consacrer à l'esthétique industrielle comme à l'art du vitrail et se lancer à la découverte du travail sur bois ou sur métal.

Dans les ateliers, partout la même atmosphère, studieuse et détendue. Ce sont en général de grandes salles, parfaitement adaptées à la technique enseignée. Ici, les tours et les fours des potiers. Là, les chevalets des peintres disposés en cercle autour de la banquette où pose un modèle nu. Ailleurs, l'atelier du vitrail où le verre crisse... Et toujours la présence attentive d'un enseignant soucieux de ne pas étouffer la flamme de ses élèves.

Il n'est pas facile d'entrer à l'ENSAAMA. L'admission dans cette

#### Quatre écoles d'arts appliqués fonctionnent à Paris :

- l'Ecole supérieure des arts appliqués (école Boule), 9, rue Pierre-Bourdan, 75012 Paris
- l'Ecole supérieure des arts appliqués (école Estienne), 18, boulevard Blanqui, 75013 Paris
- l'Ecole supérieure des arts appliqués, rue du Petit-Thouars, 75003 Paris
- l'Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'arts, 65, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris.

Ces écoles ont pour vocation de former des créateurs capables de concevoir les éléments essentiels du cadre de vie dans la société contemporaine et de les réaliser. Ce sont des établissements du second cycle long de l'enseignement technique dont les enseignements se terminent au plus tard par un BTS et débouchent sur l'emploi, ce qui les différencie de ce qu'on entend généralement par « écoles d'arts ».

école technique à sections supérieures se fait sur concours. Il existe deux niveaux d'entrée : dans le premier cycle, à la fin de la troisième. Dans le second cycle, après le baccalauréat.

Le premier cycle de l'ENSAAMA comporte quatre ans d'études : seconde, première, terminale et une année d'études supérieures conduisant au diplôme de fin d'études et (ou) à leur poursuite dans le cycle supérieur, le TS. Les horaires prévoient un nombre important d'heures consacrées à l'enseignement artistique et professionnel, mais ne négligent pas pour autant la formation générale. Aujourd'hui, les élèves inscrits dans ce premier cycle représentent 22,5 % des effectifs de l'école, soit 106 élèves, garçons et filles.

Le concours d'entrée dans le second cycle — où sont actuellement inscrits 502 élèves — est ouvert aux candidats justifiant du niveau du baccalauréat ou du brevet de technicien. Limite d'âge : vingt ans au 31 décembre de l'an-

née en cours, mais il est possible d'obtenir des dérogations. Les épreuves du concours sont déjà très spécialisées : étude d'après nature, traitée au crayon ou en couleurs ; analyse critique d'une œuvre d'art ou d'un objet fabriqué, etc. Le déroulement de ce second cycle, qui dure trois ans, prévoit une année probatoire, où la pluridisciplinarité est de rigueur, puis deux années de « spécialisation » — qui reste très ouverte. En fin de cursus, les étudiants sont titulaires d'un brevet de technicien supérieur et reçoivent également un diplôme de l'école, n'ayant malheureusement pas valeur nationale.

S'il n'y a pas de problèmes majeurs de débouchés à la sortie de l'ENSAAMA — Camille Fleury se fait fort de placer tous ses étudiants dans le secteur industriel ou artisanal —, il se pose néanmoins un problème de reconnaissance des qualifications des jeunes diplômés. Le statut de l'école — qui délivre donc un BTS — entraîne, sur le marché du travail, un alignement vers le bas. La formation des élèves est pourtant bien supérieure à celle recouverte habituellement par le brevet de technicien supérieur ; mais il faudrait le faire admettre par les autorités compétentes au ministère de l'Éducation. Autre difficulté : l'absence d'équivalence avec, par exemple, les UER artistiques de l'enseignement supérieur.

Aujourd'hui, les responsables de l'ENSAAMA souhaitent vigoureusement voir cesser cet état de choses et obtenir un statut digne de la qualité de l'enseignement qu'elle dispense. De plus, afin de le perfectionner encore, Camille Fleury rêve de prolonger le cycle d'études supérieures : « Une année supplémentaire, dit-il, permettrait de dépasser le stade des études et donnerait le temps aux élèves de réaliser leurs premiers projets. » L'idée mérite qu'on s'y arrête. Et que l'on débloque quelques crédits.

**Catherine Guigon**

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

## vos expériences

### vertus de l'exposé

AU FUR ET A MESURE que les années passent, je suis une adepte de plus en plus fervente de l'exposé.

Dans mon CM 2, les élèves décident, en réunion-coopérative, des questions qu'ils aimeraient traiter. En général, il s'agit d'un sujet d'actualité : c'est ainsi que cette année la majorité des suffrages s'est portée, pour le premier trimestre, sur la planète Mars et sur le volcan de La Soufrière. Aussitôt, des équipes volontaires et responsables se sont mises en place et tous les élèves ont eu pour mission de « partir à la chasse aux documents » : coupures de presse, renseignements écrits ou oraux, cartes, gravures, photos, diapositives, etc.

L'exposé sur La Soufrière vient d'être fort bien réussi par un groupe de cinq élèves. Il est vrai que nous avons eu la chance d'accueillir, en début d'année, une petite Frédérique venant tout droit de l'île Saint-Barthélémy ! Grâce à elle, nous avons eu des témoignages de vie vécue, des photos et diapositives sur la faune et la flore, l'habitat de la Guadeloupe, des poupées vêtues en costume local, de la monnaie du pays, des bijoux en carapace de tortue et en dents de requin, etc. Mais ses camarades n'ont pas voulu être en reste et ont apporté cartes, albums, et une foule de renseignements sur la région. La participation de la classe a été totale, la séance des plus animées et je suis sûre que mes élèves n'oublieront pas de sitôt ce « petit coin de France » !

En ce qui concerne Mars, la classe est déjà au travail et je sais que de nombreuses coupures de journaux parus cet été, concernant la planète, ont été mises de côté pour l'exposé. Des discussions passionnées sur les

martiens, les OVNI, s'engagent entre les élèves, chacun apportant des arguments « convaincants » à l'appui de sa thèse. On s'intéresse du même coup au système solaire et à tout ce monde inconnu et un peu effrayant pour des enfants de dix ans.

Ensuite, on « s'attaquera » à l'automobile et à son histoire, et cela débordera sûrement sur le problème de l'énergie, et puis... et puis, je sais qu'on ne sera jamais en panne d'idées. Et cela est merveilleux, car c'est la vie qui entre dans l'école !

Le seul obstacle, c'est le temps ! Hélas, il faut faire un choix car nous n'avons nos élèves que vingt-sept heures par semaine et il n'est pas question de sacrifier le français et le calcul. Alors, chaque enseignant oriente ces élèves suivant ses goûts, ses compétences, sa formation. Personnellement, je réserve une heure et quart tous les vendredis, de 15 h 15 à 16 h 30, pour ce travail « hors programme » qui me paraît pourtant essentiel : ce peut être la recherche de documents, leur classement, la préparation de l'exposé, ou encore l'exposé lui-même suivi d'un débat, ou bien une mise en scène d'un texte de lecture. Nous faisons deux à trois exposés par trimestre en essayant de varier les genres : historique, géographique, scientifique, littéraire ou artistique.

À côté de cela, j'essaie de préparer, avec mes élèves, un travail de longue haleine qui s'étend sur toute l'année et qui est consigné dans un cahier, œuvre de toute la classe. C'est ainsi que nous avons traité dans le passé des sujets aussi variés que la pollution, le pétrole, le blé, le papier, l'histoire de Grasse, le jasmin, les PTT, la préhistoire, la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, l'amiral de Grasse et l'indépendance des États-Unis. (Cette année, nous avons la grande ambition de traiter de l'École à travers les âges.) La classe a ainsi constitué, au fil des ans, une « bibliothèque » dans laquelle nous puisons largement et que nous mettons à jour... car rien n'est jamais terminé !

J'ajouterai que l'exposé est non seulement bénéfique aux élèves mais aussi au maître qui met, ainsi, ses connaissances à jour et qui ne court pas le risque de tomber dans la routine et l'ennui !

**Mireille Dalmas**  
directrice

## égalité des chances ?

L'EGALITE des chances est à la une de nombreux programmes d'éducation depuis la Révolution et, quelle que soit la tendance politique de leurs auteurs, fait partie de l'arsenal des slogans utilisés au cours des campagnes électorales, soit à titre de promesse démagogique, soit comme vœu sincère recouvrant un véritable souci de justice sociale.

A partir de 1918, suite à l'esprit de solidarité né dans les tranchées, les lois relatives à l'enseignement furent inspirées par ce principe, au nom duquel s'organisa une école unique pour tous les enfants de France, système actuellement en place. L'expérience n'est pas concluante. Toutes les études entreprises montrent l'importance de l'appartenance à une classe sociale comme facteur déterminant de la réussite ou de l'échec : il n'a pas suffi de placer chaque écolier dans les mêmes conditions pour éliminer l'injustice sociale.

Avant de militer pour l'égalité des chances, il serait bon de réfléchir sur les problèmes qu'elle met en lumière :

### ● Que signifie l'expression ?

Le concept d'égalité des chances s'est construit à partir de données de référence d'ordre social : si telle classe sociale représente tel pourcentage de la population globale, on devrait retrouver un pourcentage identique, au niveau de la population scolarisée, de sujets issus de cette classe à tous les étages de la pyramide scolaire. Il postule une équiprobabilité de réussite pour l'individu quelle que soit sa classe d'origine.

Il faut souligner que c'est un concept statistique et seulement statistique qui ne remet nullement en cause les bases de la société bourgeoise, hiérarchie fondée sur le mérite personnel, du moins dans son principe. Ce concept part d'une analyse globale, superficielle, en fait s'inscrit

dans le cadre des valeurs de la classe dominante. Il n'est en rien révolutionnaire, tout juste réformiste.

### ● Une telle égalité est-elle réalisable ?

Une volonté politique pourrait-elle réussir dans une tentative d'égalisation des chances ? On peut fortement en douter : pour vaincre l'inégalité, il faut en connaître les causes.

La réussite ou l'échec scolaire se rattache à des déficiences d'ordre intellectuel, moteur ou affectif. Pour rendre compte de ces manques, le spécialiste fait appel aux deux déterminants de la personnalité : l'hérédité et le milieu, ou plutôt leur interaction dynamique.

Réduire l'inégalité des chances consisterait à agir sur l'hérédité et sur le milieu. L'action sur l'hérédité, de type eugénisme, reviendrait à sélectionner les sujets les plus aptes à la reproduction de l'espèce humaine, et à stériliser ou à éliminer physiquement les autres. Les nouveau-nés, afin de neutraliser l'effet différenciateur du milieu, seraient élevés collectivement et au maximum par des moyens automatisés.

De cette manière les différences individuelles seraient réduites au maximum du possible et chacun, muni d'un patrimoine héréditaire de premier choix, élevé dans des conditions sensiblement similaires, serait également armé pour affronter la sélection sociale, la réussite n'étant imputable qu'au seul mérite personnel, au courage, à la volonté... Mais, de fait, ces qualités sont-elles indépendantes du milieu et de l'hérédité ?

Nous sommes là en plein délire ; les seules tentatives en ce sens furent l'œuvre de régimes plus ou moins totalitaires et se soldèrent toutes par un échec : le rôle primordial des familles dans la première éducation est unanimement reconnu.

Une action radicale étant humainement impossible, il ne reste plus qu'un moyen pour égaliser les chances : établir au niveau de l'orientation-sélection un *numerus-clausus* à référence sociale. Une telle mesure serait-elle applicable sans produire de forces résistances ? Est-ce une juste mesure ? Non en ce sens que certains mieux doués seraient écartés des filières nobles de par leur appartenance à un milieu social : on déboucherait sur le même type d'injustice qui sévit actuellement.

L'égalité des chances se ramène à un mythe irréalisable.

### ● Si elle était réalisable, l'injustice disparaîtrait-elle ?

On peut pousser plus loin l'analyse et se demander si l'égalisation des chances représenterait un progrès au plan de la justice.

En fait, si tous les individus avaient des chances identiques de réussir ou d'échouer, la sélection des candidats à une fonction ne dépendrait plus que du hasard : en effet des chances équiprobables supposent un même niveau de capacité et les différences enregistrées par l'instrument de sélection ne représenteraient que l'erreur de mesure de celui-ci. De toute façon, en cas d'équiprobabilité des chances, l'instrument de choix le mieux adapté et le plus économique serait le tirage au sort.

Remplacer le hasard de la naissance par un hasard statistique représenterait-il un progrès ?

Par rapport aux caractéristiques de la société actuelle, une telle égalisation représenterait un progrès si la référence reste l'importance numérique relative des classes.

Mais si on se place du point de vue de l'individu ; elle n'apporte aucun progrès : le système actuel ultra sélectif implique l'échec de par sa nature et, en fait, la véritable injustice réside dans l'échec du plus grand nombre au profit d'une élite, échec quasi indépendant de la volonté, donc de la responsabilité individuelle, puisque potentiel dès la conception et mis en évidence dès le début de la scolarité. Le vrai problème se ramène donc à un problème de société et à un choix de politique éducative, c'est la finalité du système qui doit être remise en cause : tant qu'il s'agira, et ce quel que soit le régime politique, de dégager une élite au prix de la mise en situation d'échec de la masse, subsistera l'injustice.

La seule voie de progrès humain, progrès se caractérisant par le dépassement de soi, serait, au plan politique, de militer non pour une égalité des chances, irréalisable et qui ne résoud rien, mais pour l'égalité des fonctions sociales et ses corollaires : droit à une formation professionnelle, droit à un emploi, égalité des salaires...

Daniel Pasquier  
psychologue scolaire

# chaque soir, la folie

• Chaque soir, dans un des endroits les plus étranges et envoûtants de Paris, une femme vient parler de la folie — de sa folie — devant des spectateurs pétrifiés, murés en eux-mêmes devant ce déferlement d'un langage interdit. En dix ans, Emma Santos a écrit six livres, qui sont comme autant d'avatars d'une immense plongée dans les flots du langage, la partie visible de cette montagne glacée où la peur et l'angoisse sont figées. Classée schizophrène ou atteinte de névrose obsessionnelle, les psychiatres l'ont enfermée, battue (elle le dit), gavée de médicaments... Aujourd'hui, elle cache — mal — sa peur derrière des verres fumés, et, chaque spectacle fini, la solitude revient comme une machine implacable...

● *Peut-on dire, de ce que vous faites ici chaque soir, qu'il s'agit vraiment d'un spectacle ?*

Je crois que l'on dit « spectacle » parce qu'on a des spectateurs, c'est tout. D'abord, moi, d'habitude je suis très méfiante. Quand on m'a dit : « On va faire du théâtre », je n'y ai pas cru. Mes livres ont été écrits dans des hôpitaux, ce sont des livres qui n'ont jamais été dits, des livres qui ont vraiment été écrits dans le silence et la solitude. Je ne sentais pas du tout qu'ils pouvaient être dits, joués ou criés ou pleurés, car il m'est arrivé de faire le spectacle en pleurant, aujourd'hui je l'ai fait en riant. Je n'avais donc pas du tout envisagé de le jouer.

On a donc créé, disons, non pas une pièce, mais un montage de textes. Claude Régy a ensuite contacté diverses comédiennes ; on a travaillé avec elles et, petit à petit, ça c'est très mal passé, sans doute par ma faute, parce que je ne supporte pas les gens et que je n'ai absolument pas envie de laisser mon texte aux comédiennes. J'ai failli tout abandonner à cette époque, reprendre mes mots et repartir à l'hôpital comme d'habitude. Et j'ai eu envie de dire mon texte moi-même. Le jour où on a liquidé toutes les comédiennes, je

me suis sentie heureuse et j'ai pu enfin dire mon texte moi-même. On a commencé à travailler à deux, le travail de la voix, on a beaucoup travaillé à partir des lectures, de ma façon de dire — qui n'est pas parfaite... —, on a choisi les moments forts, les moments violents qui sont venus spontanément. D'ailleurs ça change d'un spectacle à l'autre, je ne joue pas deux fois la même chose même s'il y a un fond qui reste, le travail qu'on a fait pendant des mois.

● *Comment êtes-vous lorsque les gens arrivent dans la cave ?*

Comme s'ils n'étaient pas là. Je ne vois pas la différence. C'est à peu près pareil. Je n'ai aucune angoisse de commencer le spectacle.

● *Vous êtes là depuis un moment ou vous arrivez en même temps qu'eux ?*

Non, j'arrive en avance. J'arrive toujours en avance partout. Ça, c'est une angoisse, d'être toujours en avance partout. J'arrive longtemps avant car j'aime bien me répéter mes textes toute seule dans la tête. Et quand les gens viennent je suis dans le trou, je suis descendue depuis un moment

et j'attends dans le trou. C'est tout.

● *Vous avez dit tout à l'heure que vous aviez horreur des gens. Est-ce que vous haïssez les gens qui vous écoutent ?*

Ça dépend. Il y a des soirs où je suis agressive et des soirs où je suis très douce. Ça dépend de ma journée, de mes problèmes. Ça dépend de mon passé, de mon présent. Tous les soirs c'est quelque chose de différent.

● *Est-ce que vous voyez les spectateurs ?*

Je les regarde. Je suis très myope, mais je m'oblige à les regarder, à les fixer. Mais eux sont prostrés, se cachent. Eux me fuient quand je les cherche. Quand j'essaie de regarder quelqu'un, automatiquement la personne baisse les yeux et disparaît, et se cache. Si je vais vers eux, c'est eux qui fuient et si les gens viennent vers moi, c'est moi qui fuis. Finalement ça reste une relation étrange. Je ne sais pas si le contact passe entre les gens et moi.

● *Ne croyez-vous pas qu'il est ailleurs, qu'il existe quand même ?*

Il existe par les lettres que je



reçois. Les gens se manifestent très peu après le spectacle mais je reçois beaucoup de lettres de gens qui me disent : « On n'a pas pu applaudir, on s'en excuse, on était trop bouleversé, on aurait voulu te connaître et venir te parler, mais on n'a pas pu ». Par les lettres je sens qu'il y a eu une rencontre quand même, que tous les gens ne sont pas des voyeurs, mais que les gens participent quand même au spectacle.

● *La disposition des lieux, ce qui s'y passe, tout fait que l'on est nécessairement jeté dans la peau d'un voyeur...*

Quand je dis « voyeur », c'est comme venir au cirque pour voir une folle. Je suis folle, peut-être, folle mais lucide à la fois. S'ils viennent pour m'attraper, me prendre, ce sont eux qui sont pris finalement. Je garde ma lucidité pendant tout le spectacle et je la garde aussi dans la vie à l'extérieur, ce qui ne m'empêche pas d'être malade en même temps. Mais je suis folle et lucide à la fois.

● *Croyez-vous qu'après être venus vous voir, des gens sont allés à leur folie jusque-là censurée ?*

Je ne sais pas. Je ne sais pas si

les gens font l'effort d'aller à la folie. Très peu de gens font cet effort. Et même dans les hôpitaux les gens ne font pas d'effort puisque la folie est masquée par la chimiothérapie. La folie est censurée partout, que ce soit dans le monde extérieur ou dans le monde intérieur. Je crois que personne ne va à sa folie, ou bien aller à sa folie c'est aller à sa mort, c'est se détruire. Donc les gens se préservent.

● *Vous êtes enseignante ?*

Je l'ai été. Je suis tombée malade ; j'ai eu un cancer à la thyroïde. J'avais vingt ans. Donc j'ai été en congé de maladie pendant très longtemps. J'ai enseigné à nouveau pendant deux ans, je suis retombée malade et je viens de passer trois ans dans les hôpitaux psychiatriques. Je suis sortie de l'hôpital juste pour la pièce.

● *Vous dites : « Je suis malade ». Mais ça n'est pas un mot à vous ?*

Ce n'est pas un mot à moi, mais on m'a tellement dit que j'étais folle. J'ai le statut de « malade » dans la société. C'est presque ma fonction maintenant, c'est presque un métier. Etant donné qu'on est sectorisé, qu'on est fiché, qu'on est classé, on a une marque : on est « malade ». Et la difficulté c'est de sortir du système psychiatrique, de vouloir et de pouvoir en sortir. On en sort rarement. On n'en sort pas. Et mon problème c'est que je fais des allers-retours entre le monde extérieur et l'hôpital. Je suis toujours entre les deux.

Quand je suis à l'extérieur je rêve d'hôpital, quand je suis à l'hôpital je rêve du monde extérieur. Donc je me sens mal dans le milieu hospitalier, mais je me sens aussi très, très mal dans le monde extérieur.

● *Vous ne croyez pas que c'est pour tout le monde un peu la même chose ?*

Je me pose toujours la question. Quand je me promène je vois des gens qui ont l'air tranquille et heureux, je me demande toujours comment ils font. J'observe beaucoup les gens : ils sont absolument sans problème et sans angoisse. Souvent je m'assieds sur le banc du métro, des journées entières, et je regarde passer les gens : ils vivent, ils font des choses. Ils ne sont pas comme moi, toujours repliée, refusant absolument le quotidien.

● *Est-ce que votre écriture est le fruit d'un travail ou bien s'apparente-t-elle à l'écriture automatique ?*

Ça dépend des livres. Par exemple *La malcastrée* est un livre que j'ai entraîné avec moi à l'hôpital et que j'ai écrit dix-sept fois. J'y ai beaucoup travaillé, j'ai beaucoup enrichi et les mots, les mots, les mots me revenaient toujours à la tête. Par contre un livre comme *La punition d'Arles*, je l'ai écrit en cinq jours dans les rues de Paris, sans dormir, et je ne l'ai pas du tout retouché. C'est un livre écrit d'une façon automatique. Le premier chapitre de *J'ai tué Emma S.* a été écrit en une nuit où je croyais que j'allais mourir car j'avais avalé quatre vingt-dix comprimés et je ne savais plus quoi faire. Je guettais la mort et je me demandais ce qui allait m'arriver.

● *Et comment considérez-vous vos livres maintenant qu'ils sont publiés ?*

*La malcastrée*, je peux le regarder avec un certain éloignement parce qu'il raconte mon premier séjour dans les hôpitaux et que je m'en étais très bien tirée : j'avais fui les médecins, j'avais fui les médicaments et je m'en étais sortie seule. Je croyais avoir vraiment gagné. En revanche, pour *La punition d'Arles*, si je récrivais un livre maintenant je réécrirai le même, parce que je ne parviens pas à me

dégager de ce livre. C'est mon préféré, c'est le moins lu — c'est bizarre mais c'est comme ça. Donc en ce moment je m'oblige à ne pas écrire car, si j'écrivais, j'écrirais la même chose. Ce livre retrace mon deuxième passage à l'hôpital qui s'est très mal passé, une deuxième expérience très douloureuse que je n'ai pas oubliée, qui me fait toujours mal aujourd'hui, qui me fera mal toujours.

● *Lorsque vous faites le spectacle, est-ce que vous donnez quelque chose ?*

Je ne sais pas si je donne. Je le joue comme j'ai envie de le jouer, d'une façon sincère. Il n'y a que ma sincérité que je peux donner, mais je ne sais pas si elle est prise par les autres. Je ne me cache pas, donc c'est une façon de donner. C'est tellement rare, ça n'existe tellement plus, les gens sont tellement masqués. La seule chose qu'on peut donner si on va vers des êtres c'est de ne pas jouer.

● *Vous êtes transparente ?*

Transparente ?... non. Pas transparente ; le mot me choque, je ne sais pas pourquoi... Je suis sincère mais pas transparente : il y a quand même une solitude qui reste et je ne crois pas que ça atteigne la transparence.

● *Et ce spectacle doit-il déboucher sur quelque chose ?*

Pour l'instant on vit le quotidien au jour le jour, on fait un spectacle par soir.

● *Est-ce que vous n'avez pas l'impression que vous mettez les spectateurs face à une vérité, la vôtre, et qu'ils découvrent tout à coup que c'est aussi la leur ?*

Je ne sais pas. Il faut le leur demander.

Propos recueillis par  
Jean-Pierre Vélis

## épopées sur tréteaux

*Jésus II* de Joseph Delteil, adaptation de Christian Ligier

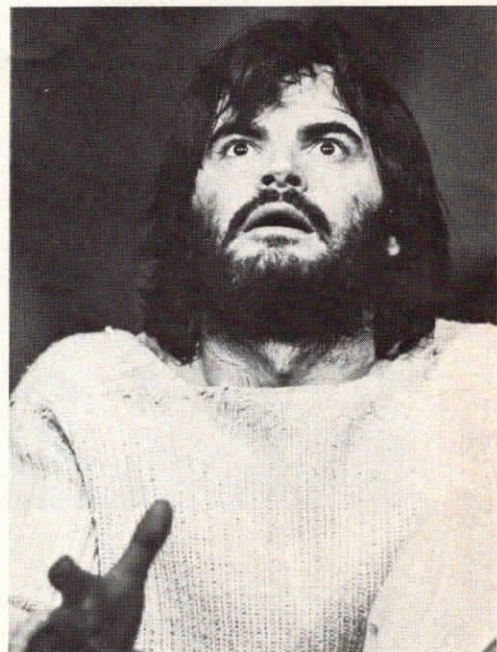
*Splendeur et mort de Joaquín Murieta*, de Pablo Neruda, adaptation de Guy Suarès

Théâtre de Paris, en alternance, jusqu'au 20 février

EMINEMMENT sympathiques, ces Tréteaux du Midi, de Jacques Echantillon, qui, avec leur petite équipe d'hommes-orchestres du théâtre (chaque comédien est aussi ou administrateur, ou musicien, ou décorateur, ou couturier...) et avec la plus petite de toutes les subventions des centres d'art dramatique, font vivre celui du Languedoc-Roussillon. Ce qui n'est pas une mince affaire car il faut, l'hiver, rayonner sur cinq départements, donc toujours être par voies et par chemins (un soir ici, parfois deux ou trois là), faire des « animations » dans des établissements scolaires ou des foyers ruraux (30 000 personnes touchées !) et organiser, hors saison, et sans aide de l'Etat, trois festivals d'été.

Sympathique aussi le choix d'un répertoire de création, donc de difficulté, mais celle-ci est encore doublée car il se veut « régional » ou plus précisément latin. Jacques Echantillon n'oublie pas qu'il est né au sud de la Loire et que l'un de ses plus grands succès a été la représentation des *Vilains*, d'André Gille, d'après Ruzante (cf. *l'éducation* du 4-1-73). C'est d'ailleurs à la suite de cette

Jean-Claude Drouot dans « Jésus II »



création qu'il a constitué sa propre compagnie, nommée précisément « Les Vilains », devenue aujourd'hui Les Tréteaux du Midi.

La voici donc à Paris avec *Jésus II* de Joseph Delteil, adapté par Christian Ligier, et *Splendeur et mort de Joaquín Murieta*, l'unique pièce de Pablo Neruda, adaptation de Guy Suarez, qu'ils ont pendant des mois triomphalement tournés dans leur Midi. Peu importe ce qu'ils viennent chercher dans la capitale. Une confirmation ? Une notoriété supplémentaire ? Une assurance sur leur avenir méridional ? L'essentiel est ce qu'ils apportent au public parisien. Car ce ne serait rien de dire que ces Tréteaux du Midi sont éminemment sympathiques, ils sont aussi, et surtout, éminemment talentueux, et nous amènent un vivifiant souffle d'air ensoleillé.

De cette histoire un peu folle d'un évadé d'asile de fous qui se prend pour le Christ et veut, lui aussi, sauver le monde, de cette langue vigoureuse, inventive, pittoresque, truculente et poétique d'un des plus grands

Gil Baladou et Jacques Echantillon dans « Splendeur et mort de Joaquin Murieta »



et des plus injustement méconnus de ce temps, Jacques Echantillon et ses camarades ont fait un spectacle qui ne s'oubliera pas de sitôt. Si le début de la seconde partie en est un peu moins vif que le reste, la fin retrouve heureusement les vertus du début. On y est emporté par le rythme et l'invention du détail, on y est saisi par le rire, l'étonnement, le charme. Voilà du bon, de l'excellent travail théâtral, pour quoi toute l'équipe est à applaudir, mais évidemment en premier lieu, à tout (Notre) Seigneur, tout honneur, Jean-Claude Drouot qui, avec autant de solidité que de finesse, conduit, trompette battante, ce pour une fois non diabolique bal.

Si *Jésus II* est une narration picaresque, riche de symboles, haute en couleurs et violente dans le rire comme dans le drame, *Splendeur et mort de Joaquin Murieta* est une splendide épopée dont le héros, invisible et quelque peu mythique, incarne une ruée vers l'or peu connue, celle de petits paysans chiliens attirés par les mirages dorés de la Californie. Pour cette « cantate », cet

« oratorio insurrectionnel », Neruda parle d'un « vent de furie », de paroles qui peuvent paraître « excessives ».

Son metteur en scène Jacques Echantillon n'a pas hésité à jouer le jeu lui aussi. Il a accentué les contours des personnages (lui-même en clown, Jean-Claude Drouot en magicien au visage d'or, par exemple), mêlé le réel et le symbole, fait passer une admirable troupe de comédiens-à-tout-faire du dialogue au récitatif, de la farce au tragique et du chant au ballet, et maintenu sans faiblir une richesse d'invention qui ne brise jamais l'unité du rythme et du ton. Ainsi naît pour nous une manière de très précieux opéra, qui nous emporte de toute la puissance de sa démesure et de sa vérité. Car ici, comme de bonne règle épique, l'une ne va pas sans l'autre et le quotidien se mue tout naturellement en merveilleux.

Comment ne pas dire avec Neruda : « Je vous invite à regarder cette farce de la douleur pour continuer la vie et l'amour » ? Vous ne le regretterez pas.

Pierre-Bernard Marquet

## LIVRES

### un secret oublié

Médecin et psychologue, Claude Maillard a déjà publié un roman, *La dissection*, et des essais sur la sexualité, la prostitution, l'avortement. Elle publie aujourd'hui un texte difficilement classable, *L'oiseau de Bel-Air* (Stock, 112 p., 20 F) qui pourrait bien apparaître comme un poème. Une femme frappée dans son amour, et, par là, arrachée à ses racines les plus profondes, reprend conscience — une conscience éclatée, fragmentaire, douloureuse — au sein d'un monde étranger, incompréhensible, déshumanisé. Elle a perdu le pouvoir de communiquer et toute foi dans la communication. En fait, elle a à peu près oublié son secret : elle sait encore qu'elle porte un secret, et ce secret c'est une absence, inassimilable. Le poids d'un trou.

Ce déséquilibre, les médecins n'ont pas pu le résoudre. Elle ne le peut pas non plus. Sa mort ne sera pas une mort voulue, choisie : mais une hallucination parmi d'autres, une « distraction » de plus, comme si l'absence de l'homme aimé aimait l'absence de la femme à elle-même. Un beau livre, parfaitement désespéré.

### savoir lire Jarry

Etrange destin littéraire que celui de Jarry, car tout le monde croit le connaître, sauf les spécialistes qui savent qu'ils ne savent pas. C'est qu'il y a une lecture possible des textes ubuesques sans obstacle et sans question : lecture glissante, pourrait-on dire, qui va vite, et qui n'entre pas. Pour le lecteur patinant ainsi à la surface des pages, les difficultés semblent s'abolir : les obscurités (tenaces pourtant) sont mises au compte d'un jeu de potache, d'un verbalisme gratuit, d'une propension complaisante au calembour qui sonne de façon cocasse et ne porte rien de

plus que cette cocasserie.

Si ce lecteur de Jarry vient à s'écarter du *Père Ubu*, et s'il tombe dans un texte comme *L'amour absolu*, il ne peut pas, alors, ne pas s'enfoncer dans un monde de perplexités : comment, dans cette forêt de symboles, attribuer au hasard les mille combinaisons qu'une première lecture suggère, laissant deviner mille autres combinaisons encore inaperçues ? Après une telle incursion aux profondeurs énigmatiques du monde d'Alfred Jarry, le promeneur reviendra à *Ubu* avec une humilité nouvelle, faisant un peu plus que présenter d'étranges curiosités incluses dans ces textes trop vite parcourus d'abord.

C'est pourquoi le dernier essai de Michel Arrivé, *Lire Jarry* (éd. Complexe, distribution PUF, 172 p., 36 F), sera d'une grande utilité à tous ceux qui ont le désir de s'aventurer dans cette œuvre méconnue et souhaitent ne pas s'y égarer, faute de boussole.

L'auteur, dont nous avons lu déjà *Les langages de Jarry*, présente sa tentative avec une grande modestie. Il est bien loin de croire qu'il a tout décrypté, tout décodé, tout interprété, et ce n'est certes pas une « traduction » de Jarry qu'il propose, comme on proposerait la traduction en français moderne d'une œuvre du Moyen Âge. (En passant, nous nous demandons d'ailleurs comment on peut traduire Jarry dans une autre langue que la sienne ?) Michel Arrivé s'attache plutôt à mettre en évidence le fonctionnement du texte, lequel est tout à fait original. Ce faisant, il propose quelques clefs, dont le lecteur cherchera le meilleur usage pour sa propre lecture. En particulier, il montre le symbolisme sexuel, très présent dans l'ensemble de l'œuvre, et qui sans doute est en partie responsable de l'éloignement où l'on tient encore un auteur qui ne respectait pas les tabous de son temps.

En esquissant ici une lecture et une analyse des dessins, peintures, gravures de Jarry, Michel Arrivé y reconnaît un système de métaphores qui est tantôt exhibé tantôt caché par l'écriture. On entrevoit alors comment Jarry écrivait : pour être compris et pour n'être pas compris. A nous, lecteurs, d'aller vers le sens qui recule vers le centre d'une œuvre difficile et dont la richesse n'est pas encore soupçonnée du grand nombre.

J. D.

---

## MUSIQUE

---

### journées-rencontres

Du 5 au 12 février, au théâtre Récamier, aura lieu l'unique manifestation 77 du Groupe de recherches musicales de l'INA.

Ces huit journées-rencontres commenceront tous les jours à 18 heures par des écoutes de documents de la radiothèque. A 19 heures et à 22 h 30, auront lieu des projections de films musicaux (Cecil Taylor, Kagel, Portal, Drouet et Berberian). Pour ces deux séances, l'entrée est libre.

A 20 h 30 enfin, des concerts seront consacrés à des compositeurs invités : Grippe, P. Henry, Marine, Savouret, de Pablo et Redolfi. Ils s'achèveront le 12 par un concert de jazz avec Don Cherry, Portal, etc.

D'autre part, des soirées « expériences », imaginées par les compositeurs GRM (Bayle, Parmegiani, Malec et Reibel), permettront, avec analyses et commentaires, de faire participer le public aux recherches musicales du groupe.

Nous reparlerons de ces manifestations. F. Bayle nous présentera ici-même les activités de son équipe. J'aurai aussi l'occasion de parler de ses différentes publications, les *Cahiers Recherche-Musique*, et surtout de la nouvelle collection de disques réalisés par l'INA, qui va prendre une place importante dans la vie du disque et de la musique en France.

G. R.

---

## TELEVISION

---

### à ne pas manquer

Samedi 5 février

20 h 30, FR 3 — *Le vaisseau fantôme*, l'opéra de Richard Wagner, en liaison avec France-Musique.

Dimanche 6 février

20 h 30, TF 1 — *Le mouton enragé*, film de Michel Deville (avec Romy

Schneider et Jean-Louis Trintignant) : une gentille satire de l'arri-visme.

22 h 30, Antenne 2 — *Des hommes, des Jules* : un documentaire de création (ils sont rares en ce moment) consacré à la vie de deux gardiens du phare d'Armen, à une dizaine de milles de la Pointe du Raz.

22 h 30, FR 3 — au « Cinéma de minuit », *Le faucon maltais*, l'un des chefs d'œuvre de John Huston avec Humphrey Bogart. L'histoire d'un « privé » qui, pour les yeux d'une jolie cliente, engage une lutte féroce avec un gang pour récupérer la précieuse statue d'un faucon...

Lundi 7 février

21 h 55, Antenne 2 — « Alain Decaux raconte » : cette semaine, il raconte comment le maréchal Rommel, compromis dans le putsch du 20 juillet dirigé contre Hitler, fut amené à choisir le suicide plutôt que le procès.

Mardi 8 février

20 h 30, FR 3 — *Junior Bonner*, le film le moins connu et le plus inattendu de Sam Peckinpah qui se dresse ici contre l'Américan Way of Life.

Mercredi 9 février

20 h 30, TF 1 — *L'ancre de miséricorde* : cette dramatique, adaptée du roman de Pierre Mac Orlan, dormait, on ne sait pourquoi, dans les tiroirs de TF 1 depuis deux ans ; et c'est bien dommage. Somptueusement réalisée (l'atmosphère du Brest de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle est merveilleusement reconstituée), dotée d'une remarquable distribution, *L'ancre de miséricorde* aurait pu figurer en bonne place dans nos programmes de fin d'année alors qu'elle est programmée à la sauvette un mercredi soir. Les grands enfants devraient beaucoup apprécier cette réalisation de Bernard d'Abriègeon.

20 h 30, FR 3 — *Mariage à l'italienne*, une comédie de mœurs comme seul savait en réaliser Vittorio de Sica.

Vendredi 11 février

20 h 30, FR 3 — « Vendredi » : précédemment programmé pour le 20 janvier, le magazine consacré à la fatigue scolaire.

C. M.



# Pierre Perrault :

*j'ai décidé  
d'apprendre à vivre  
en vivant*



## retrouver la Québécoisie

« Nous n'étions que les miettes qui tombent de la table du Petit Prince ou du goéland Jonathan. »

Cette phrase\* de Pierre Perrault résume tout l'homme.

Avec une demi-douzaine de recueils de poèmes, quelques pièces de théâtre, surtout plus d'une vingtaine de films dont huit de long métrage et une multitude d'émissions, il s'efforce depuis des années de redonner au Québec une identité, mieux, une histoire.

Il a accepté de se dire, de nous dire sa recherche, de nous dire le Québec, celui qui s'est bâti sur « la parole, cette littérature des pauvres », et où le « tu » est un ferment naturel de confiance.

Écoutons cet homme hors du commun qui nous révèle les trésors du commun.

● Lorsqu'ils connaissent des Québécois, les gens des vieux pays les perçoivent, certes, comme des Nord-Américains, mais aussi comme des hommes de vrai bon sens. Alors, pourquoi avoir appelé ces manifestations autour de ton œuvre « Le Québec sans bon sens » ?

La langue québécoise a créé un style du superlatif qui n'est pas très bien compris en France. Dans mon film **Un pays sans bon sens**, à plusieurs reprises quelqu'un prononce cette expression pour dire « l'extraordinaire ». C'est une forme particulière qui ne veut pas dire « il n'a aucun sens ». J'ai joué un peu sur cette ambiguïté. Le spectateur, au début, pense que ce film parle d'un pays qui n'a aucun sens et, progressivement, il s'aperçoit que cette expression, dans le langage québécois, est employé comme un superlatif amoureux. Comme on dit, par exemple, « aimer à mort » ou « aimer

\* extraite de **Discours sur la condition sauvage et québécoise** (Edition Lidec, Montréal), un magnifique ouvrage composé de photos et de témoignages recueillis au fil de ses films, et publié - ainsi que son recueil de textes et de poèmes, **Gélivures** (Editions de l'Hexagone, Montréal) - à l'occasion de l'exposition « Le Québec sans bon sens, vu par Pierre Perrault », au musée des Arts et Traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, Bois de Boulogne, Paris, jusqu'au 12 février.

tempête ».

Pour nommer cette manifestation, on a utilisé cette expression, à tort ou à raison, et je ne sais pas comment elle sera perçue ici. En vérité, il s'agit d'une vantardise.

● **Nous voilà déjà de plain-pied dans le problème de la langue québécoise...**

Si tu me demandais de décrire le tempérament québécois, j'en serais probablement bien incapable, sauf que je pourrais dire des choses très simples comme celle-ci : au départ, nous étions perçus par nous-mêmes, c'est-à-dire par nos intellectuels, comme des **Nordiques, froids et taciturnes**. Ce genre de jugement a souvent beaucoup de poids sur l'entendement des gens par eux-mêmes. Je faisais une différence très grande entre le pouvoir que le Français avait sur la parole et notre impuissance en face de la parole jusqu'à ce que, par une multitude de hasards, j'en arrive d'abord à faire des émissions de radio et ensuite des films pour lesquels j'ai puisé, au moyen d'un magnétophone, dans la parole québécoise. Mon grand étonnement quand je suis arrivé en France avec ces films-là, **Pour la suite du monde** et les autres, a été que les gens me disent : « C'est merveilleux comme les Québécois parlent, tu ne pourras jamais faire ça en France. » Ce qui est totalement faux d'ailleurs. Tout le monde a des préjugés à l'égard de soi-même et à l'égard des autres. Mais, dans notre situation politique, un tel préjugé était dangereusement stérilisant.

Ce que j'ai découvert c'est un goût de la parole, une faconde, un besoin quasi marseillais du superlatif, de jouer avec les images et les mots. Parfois, j'osais me dire que Marius n'était que le cadet de Grand Louis.

Il y a déjà quelque chose, là, qui définit peut-être assez bien le Québécois. Le processus de compréhension de nous-mêmes se faisant toujours par comparaison, les Qué-

bécois, évidemment, sont sortis un jour de leur solitude par la force des choses, sont venus en France, et ils ont rencontré des obstacles linguistiques qui les ont rentrés en eux-mêmes. C'est un phénomène très important que les Français ne soupçonnent pas. On raconte que ce très bon poète québécois qui s'appelle Saint-Denys-Garneau, venu à Paris, était tellement traumatisé par les différences de langage qu'il n'osait pas sortir. Moi-même, la première journée, je suis obligé de m'adapter. J'hésite. Je ne sais pas s'il faut dire « café complet » pour demander le petit déjeuner. Et le garçon, parfois, refuse de comprendre pour augmenter mon embarras.

Pourtant, la vie de Paris m'a été plus facile qu'à tant d'autres. A vingt-cinq ans, à Paris, j'étais le meilleur joueur de hockey de France. J'ai même été instructeur de l'équipe de France. De plus, j'étais le seul à parler français ; tous les joueurs employaient des termes anglais... Alors, j'ai peut-être eu moins que d'autres ce complexe qui a fait que, au Québec, il y a eu une période très importante historiquement où les intellectuels méprisaient le québécois. Ils ne voyaient pas de possibilités de l'exprimer parce qu'ils manquaient de mots, les mots qu'ils possédaient n'étaient pas des mots de la littérature, ni du dictionnaire, et ils avaient honte de leur langage. Je définirais cela, assez curieusement, comme une période pré-politique très importante qui explique assez bien le cheminement d'un gars comme Pierre-Elliott Trudeau, comme Gérard Pelletier qui est ambassadeur ici, ou Jean Lemoine, un intellectuel qui est un peu le penseur de cette génération-là, très intelligent, très bon écrivain, mais qui ne trouve pas matière dans le Québec à sa réflexion. Parce qu'il se sent traumatisé de n'être pas compris quand il demande un « livret de billets » plutôt qu'un « carnet de tickets », ou l'inverse.

Alors, par étroitesse d'esprit sans doute, pour me défendre de ce complexe, j'ai voulu faire la démonstra-



tion contraire. Parce qu'autrement je me trouvais condamné à l'écriture... et à l'écriture étrangère, c'est-à-dire française. Par exemple, avec Jacques Douai à Montréal, j'ai fait quatre émissions sur les fleuves de France. Rien de plus facile, il y avait tout ce qu'il fallait dans les livres. Un jour, je me suis dit : « On va quand même en faire une sur le fleuve Saint-Laurent ». Alors j'ai découvert, à ma stupéfaction, que j'en étais incapable. Je n'avais pas les mots, parce que j'étais un intellectuel comme tous les autres. J'avais appris à vivre en lisant. J'ai décidé d'apprendre à vivre en vivant, et je suis allé parmi les gens où j'ai retrouvé tout ce dont j'avais besoin pour parler de mon pays. Maintenant, je ne suis plus muet.

● **Cela explique sans doute que le poète Gaston Miron, par exemple, dit que Pierre Perrault est l'un des plus grands sourciers de la langue québécoise.**

Sourcier, dans la mesure où j'ai posé la question. Tout cela existait, je n'ai pas mis au monde quelque chose. J'ai apporté à la connaissance des autres et à ma propre connaissance. Ça a été pour moi une découverte inouïe. Chaque film que j'ai fait est comme une recherche pour découvrir un monde, c'est-à-dire pour échapper aux préjugés que l'on a à propos de tout et de rien et qui nous facilitent l'ignorance. Je ne fais



*je suis allé parmi les gens... pour parler de mon pays*

jamais confiance aux écrivains quand ils parlent des autres, malgré tout le respect que je leur dois. L'écrivain fait de l'écriture. Il arrange le monde en roman. Il va jusqu'à croire que le vrai, quelquefois, n'est pas vraisemblable : il bâtit son écriture sur de l'écriture. D'ailleurs, tous ces gens-là ont appris à vivre en lisant. Et les lois de l'écriture n'ont aucun rapport avec le vécu.

Je comprends qu'on n'ait pas encore regardé le monde ; les hommes n'avaient pas d'outils pour le faire. C'est une découverte immense, le magnétophone. On s'en apercevra bientôt. On fait toutes sortes de choses avant de trouver le vrai usage des objets. De la même façon que, lorsque Galilée s'est amené à Venise avec une lunette d'approche, eh bien, le Doge a trouvé ça extraordinaire pour regarder les femmes se déshabiller de l'autre côté de son palais. Et lui, Galilée, il regardait dans la Lune... Il a failli être brûlé pour ça. Le magnétophone, la caméra synchrone, c'est la mémoire électronique. La mémoire humaine est incapable de capter, d'analyser, de mettre en forme la pensée d'un autre. La capacité de mémoriser de ces instruments est hallucinante, parce que non seulement ils mémorisent les mots, mais ils mémorisent les intentions qui sont dans les intonations, ils mémorisent des millions de détails. Et qu'est-ce que la ligne de l'écriture par rapport à toutes les gammes de significations

qu'il y a dans une vie d'homme ? L'anthropologie à la Lévi-Strauss, c'est fini. Les anthropologues n'ont pas encore osé affronter ces instruments-là. L'anthropologie aujourd'hui, c'est de la zoologie. Ils regardent les gestes que les gens font, les gestes répétitifs — les fourmis font toujours les mêmes gestes —, ça n'a aucune importance quant à l'homme. L'homme, il pense, il réfléchit, il a des sensibilités, il parle. Et c'est par la parole qu'un homme n'est pas une fourmi.

• **Tu te comportes comme un explorateur de l'âme, de l'homme québécois, qui se refuse à dire, à raconter, mais qui veut être seulement un révélateur en projetant brutalement une réalité. N'y a-t-il pas là une contradiction pour un créateur ?**

Ce que tu dis est aussi faux que vrai dans la mesure où quelqu'un d'autre pourrait me dire que ce que je fais n'a rien à voir avec la réalité. Et Dieu sait s'il y en a qui me disent : « Tu introduis une fiction, ce qui importe c'est la fiction puisque tu manipules la matière. » Donc, je suis obligé de naviguer dans cette ambiguïté qui fait que je suis toujours contesté par quelqu'un. Peu importe, je trouve ça très confortable ; je suis en équilibre, pour ainsi dire, entre la fiction et la réalité. Je sais que je ne fais pas du cinéma innocent. Mais je sais surtout que je ne fais pas du cinéma-cinéma.

Il est certain qu'il y a une part de création dans le matériau remanié, repensé, et dans le fait même de choisir, de tourner telle chose au lieu de telle autre. Il y a des choix à faire. Quand tu écris un vers, tu choisis entre les mots. **Un pays sans bon sens**, par exemple, je le considère comme un poème à plusieurs voix, à mille voix, j'ai pris les voix de tout le monde sur le thème du pays et j'ai fait une tapisserie. Je peux prendre des fils de couleur pour faire une tapisserie, j'ai pris de la parole. Ce sera peut-être la Tapisserie de Bayeux de l'histoire du Québec, je n'en sais rien — j'aimerais ça ! Mais il y a quand même un apport personnel quand ça ne serait qu'au niveau de l'amitié par exemple. C'est une création, une amitié. Tu ne te lies pas d'amitié avec n'importe qui, tu fais des choix, et aucun de mes films n'est possible sans l'amitié. Pour moi, en tout cas, ce cinéma-là ne peut pas être un cinéma critique. Je peux, par ailleurs, penser, réfléchir sur ce que j'ai fait, après coup. Mais quand je tourne, je fais un cinéma d'observation et c'est ma façon d'être en sympathie avec les hommes. Je ne suis pas doctrinaire et je considère que l'image d'un pays n'existe que dans sa pluralité, dans ses contradictions. J'assume les contradictions de l'homme québécois. Je lui permets de dire ce que je ne pense pas. Je ne fais pas un cinéma militant qui exclut ou réfute tout ce qui contrarie. Cette

sorte d'observation est peut-être création dans ce sens, mais je refuse le terme « fiction » dans la mesure où il occulte le fait que j'utilise justement un matériau complètement différent de celui qui est utilisé par le romancier habituellement et par les cinéastes en général : le vécu.

• **On parle constamment de la recherche de l'identité québécoise et tu en es une sorte d'homme-orchestre par tes écrits, par ton théâtre, par tes films. Mais aujourd'hui cette identité a-t-elle encore besoin de recherche ? Ne s'est-elle pas suffisamment affirmée ? Le Québec semble tout à fait adulte et sans complexe.**

Cela peut paraître vrai de Pauline Julien ou du père Félix, mais les autres, tous les autres... Le travail qui a été entrepris doit être continué pour une raison fondamentale et très importante : cette identité, on peut la choisir, mais elle n'est pas fabriquée de toute éternité, elle n'est pas immuable. Même si elle peut être bien définie sur papier actuellement, il y a des influences qui la remettent en question continuellement. L'identité, en définitive, est peut-être faite d'un peu d'histoire, d'un peu de passé et de tradition, d'un peu de présent et d'événements politiques, mais de beaucoup de pain quotidien, de ce qu'on boit, de ce qu'on mange, de ce qu'on porte pour s'habiller, etc., et c'est cette identité qui est la plus menacée au Québec. La littérature ne suffit pas, au contraire elle est un résultat. Or, en même temps que la chanson de nous-mêmes est née, l'homme québécois vient de perdre toutes ses maîtrises. Autrefois on était pauvre, on était soi-même sans le savoir... On fabriquait son bateau, son pain, tout. L'Indien, de la même façon, faisait ses raquettes. Tout à coup arrive un moment où, comme l'Indien se rend compte qu'être indien c'est être libre dans le bois, on s'aperçoit qu'on est sorti du bois et qu'on dépend des pieds à la tête du magasin de la Compagnie de la baie d'Hudson. Et c'est

la Compagnie de la baie d'Hudson qui fabrique notre culture.

Si tu peux modifier ta réalité, tu peux modifier ta culture, donc ta culture est encore vivante. Sinon, la culture tombe dans le folklore. Je suis très inquiet de ce qui nous arrive et que les récents événements politiques n'ont pas réussi à stopper. En 1760, on a changé d'allégeance, on n'a pas été conquis. C'est maintenant que la conquête se fait, le cheval de Troie c'est la Bourse de Montréal. On a perdu progressivement, depuis quelques années, toutes les maîtrises par lesquelles on influençait ou on transformait notre quotidien. Donc, la culture nous échappe.

Légiférer sur la langue c'est ridicule, la langue c'est un résultat. Pour jouer au hockey, comme ils reçoivent l'équipement d'Angleterre, les Français parlent anglais. Si tu ne fabriques pas ton équipement de hockey, si tu le reçois, tu reçois les mots avec. Et puis la culture s'ensuit. Au Québec, on est devenu de la main d'œuvre. M. Bourassa, il y a quelques années, nous a offert cent mille emplois, nous traduisons « cent mille boîtes-à-lunch ». On a dit aux Québécois : « Vous allez être tranquilles, vous allez être les Portugais du Canada, vous allez travailler, on vous donne le travail mais tout le reste est à nous. » C'est aberrant, et pourtant personne ne s'en est tellement rendu compte. L'identité a fini par être mise en péril dans son devenir plus que dans son existence. Par conséquent, il faut encore s'en préoccuper.

• **Sans vouloir faire un mauvais jeu de mots, comment pourrait-on raconter Perrault aux Français ?**

C'est difficile de connaître un pays. Et les Français ne sont pas tellement voyageurs, dit-on. Ceux qui s'intéressent un peu au Québec peuvent, à travers mes films, en dépit de quelques difficultés linguistiques, trouver l'occasion de manger à la table du Québec. Je transporte dans mes bagages des tranches de

vie, des morceaux d'humanité. C'est un raccourci, un travail immense qui a été fait pour eux. S'ils veulent s'en donner la peine, un peu prêter l'oreille, ils auront le privilège quasi magique de remonter dans le temps et l'espace et de vivre en quelques heures ce que j'ai filmé en quinze ans. Le cinéma, en général, te donne des réponses réconfortantes. Si tu as vu un beau western, tu sors de la salle avec des éperons aux talons. Mes films proposent une connaissance, l'apprentissage de l'amitié. Qui peut refuser l'amitié ? Si les Français n'ont pas envie de se faire des amis des Québécois, dis-leur de ne pas venir. Le Québec a beaucoup aimé la France, peut-être trop. On le voit très bien dans **Le règne du jour**. Quand nous sommes arrivés ici pour la première fois, par bateau (à ce moment, il n'y avait pas d'avion), nous avons veillé toute la nuit pour voir apparaître les côtes françaises. Moi, j'apporte le Québec dans mes valises, c'est peut-être trop facile.

Dans la tradition québécoise, dans l'histoire qui nous était racontée, on attend toujours les trois navires. En 1760, lors de la prise de Québec, il manquait trois navires qui n'étaient pas arrivés l'automne précédent, avec un peu de soldats, un peu de munitions, un peu de nourriture. Et depuis, nous attendons les trois navires, le Royaume. Et puis un jour, il y a eu « La Capricieuse », un bateau qui est arrivé avec les premiers livres français, cent ans plus tard. Cent ans sans écritures, c'est grave, c'est effarant. On a été abandonné là, avec une culture paysanne, la façon de faire pousser les navets, mais avec rien d'autre pour résister à l'Amérique anglo-saxonne qui recevait beaucoup de l'Europe. Qu'on en soit où on en est aujourd'hui, c'est fabuleux. Il y avait quelque chose de très fort dans cette culture, quand même.

Ce sont peut-être les chansons qui nous ont sauvés, qui nous ont permis de ne pas crever d'ennui, parce que l'hiver était long autrefois. Ces très belles chansons, d'ailleurs, dont aucune province de France n'a un

échantillonnage aussi vaste que celui du Québec, puisque l'on a reçu des apports de partout. Comme il n'y avait pas ou peu de livres, la mémoire était très vivace à l'égard de la chanson, seule matière de l'esprit. L'inventaire est loin d'être fait. Il y a vingt ans, on se disait : « C'est fini, il faut recueillir les dernières », et puis voilà qu'il y a encore des manifestations extraordinaires, où on voit sortir des campagnes des jeunes gens qui ont un bagage de chansons inouï. On a un homme qui s'appelle T'it Jean Carignan qui connaît quatre mille airs de violon, et il ne sait pas lire.

En ce qui me concerne, je serais plutôt un homme des bois. J'ai toujours aimé le contact avec des manuels, avec des gens qui ne jouent pas dans les abstractions. Surtout, je me sentais très mal à l'aise avec la génération d'intellectuels qui me précédait. J'avais besoin de repères sensibles et je les ai trouvés parmi les hommes de l'île aux Coudres. Quand **Pour la suite du monde** a été présenté à Montréal, les gens « bien » ont eu honte, à Cannes aussi d'ailleurs où on disait en sortant : « Qui a eu l'idée de nous montrer ces demeures ? ». Les intellectuels québécois, comme ils avaient appris à lire en lisant, avaient honte. Les autres n'ont pas boudé leur plaisir. Et parce que la critique en France a félicité quelque peu, on a fini par admettre Alexis et Marie. Il reste toutefois des récalcitrants parmi les cinéphiles.

#### • Qu'est-ce que la Québécoisie ?

Québécoisie, c'est un mot que j'ai entendu, que j'ai trouvé très beau parce qu'il ressemblait à Iroquoisie. Ce que je ressens dans Québécoisie, Iroquoisie, n'a probablement rien à voir avec les dictionnaires. Je me fous des dictionnaires, ils m'ennuient non pas parce qu'ils sont faux, mais parce qu'ils sont en retard. Les gens ont une attitude contrainte à l'égard des dictionnaires. Alors que la langue est toujours à inventer, à améliorer.



### *cohabiter avec l'indianité*

Iroquoisie ne définit par un territoire qui a des frontières, mais un groupe d'hommes, un assemblage d'hommes. Il y avait cinq nations chez les Iroquois qui, ensemble, formaient l'Iroquoisie. De rapprocher le mot Québec à cette formulation, c'est sensible. Je crois fermement, mais idéalement sans doute, à l'impossibilité de vivre à l'aise en Amérique si on ne réussit pas à cohabiter en amitié très, très intense, et non pas en facilitant ou en donnant du bien-être social aux Indiens. Cohabiter avec l'indianité, cohabiter avec les premiers occupants du pays. On pourrait peut-être avoir la chance, en dépit de la compétition internationale, de trouver une formule pour qu'une nation ne soit pas privilégiée sur une autre, et surtout que la nation indigène ne soit pas mise en réserves comme on le fait aujourd'hui, et réduite à une situation que je décris, et qui est abominable, dans mon film **Le goût de la farine**.

L'histoire du langage révèle beaucoup de choses. Pierre Vallières a écrit un livre intitulé **Nègres blancs d'Amérique**. Car il y a des nègres blancs en Amérique. Les Français n'avaient pas de nègres noirs. Ils voulaient coloniser ce pays et ils ont trouvé dans leur Perche et leur Charente et leur Berry des hommes de peine et de misère, des nègres blancs : nous. Par rapport à la métropole, nous étions déjà des êtres différents, une classe sociale différente,

de telle sorte que très rapidement, dans l'histoire du Québec, ces gens-là se sont définis comme Canadiens, par opposition aux Français. Ensuite les Anglais sont venus, nous sommes restés des Canadiens. Mais plus on a voyagé, plus on s'est aperçu que c'était très inconfortable d'être Canadien, parce qu'on devenait comme Didier Dufour dit dans mon film « des souris canadiennes françaises catholiques ». Autrement dit, on n'avait pas de pays avec lequel on pouvait faire un rapport direct de signification, il fallait s'expliquer à chaque fois. Et tout à coup, il y a eu le mot « Québec ».

Dans la préface d'un livre de René Lévesque, en 1967, j'ai écrit « Québec : c'est un mot qui grandit ». Je me suis aperçu que quelque chose s'était passé dans mon esprit. Je venais de réaliser que le mot « Québec » prenait pour nous une importance qu'on pourrait dire capitale. Mais il y a la ville de Québec, il y a la province de Québec, alors, pas sûr d'avoir fait une trouvaille qui tombe dans l'histoire, je cherchais un mot pour décrire la globalité. Et j'ai dit avec d'autres : « Québécoisie ». Je trouvais ce mot beau, très doux, très tendre, très chaleureux et, à cause de l'histoire, il a quelque chose de plutôt humain que constitutionnel.

• Dans ton cheminement, depuis l'île aux Coudres jusqu'à la baie

**James, est-ce que tu ne fais pas le procès de toute l'Amérique du Nord ?**

C'est peut-être un peu prétentieux, mais je dirais plus : c'est le procès de l'impérialisme. Ce qui m'énerve dans la situation actuelle, c'est la fausse sécurité dans laquelle les pays s'installent parce que c'est la paix. Or, je trouve que la guerre que nous vivons actuellement est plus grave que la guerre de 1939, c'est une guerre économique abominable et c'est un asservissement des peuples les uns par les autres, peut-être encore plus cruel que celui qui a marqué le début du colonialisme. Comment les gens réussissent à créer des empires, des puissances économiques qui leur permettent de gouverner les gouvernements, en utilisant des mains d'œuvre partout et en en laissant crever d'autres ailleurs. C'est hallucinant ! C'est hallucinant ! C'est le jeu de l'argent, c'est le jeu de la puissance. Je ne prétends pas qu'il y ait de meilleur système, je pense que tous les systèmes sont voués au pouvoir et que tous les pouvoirs seront des pouvoirs d'homme. Comme on dit au Québec : « Où il y a de l'homme, il y a de l'hommerie. » Il faut toujours combattre le pouvoir parce que le pouvoir fait basculer les choses. Le pouvoir s'aime au lieu d'aimer les hommes.

Ce que j'aperçois dans notre époque, c'est l'aboutissement du colonialisme chrétien. La chrétienté est une force de dynamisme extraordinaire qui a bâti des technologies fantastiques et fait faire des progrès inouïs à nos civilisations, mais toujours sur le dos des autres. Ce qui s'est passé en Amérique, c'est le prolongement de ce que l'Europe avait fait sur le monde. Même si les Américains ont fini par avoir leur indépendance, il y avait un bastion d'Anglo-Saxons très fort qui connaissait très bien toutes les façons de coloniser et qui continue maintenant, à travers l'économie, à coloniser le monde. Je fais un peu ce procès dans ma tête, mais je suis loin d'être certain que, dans mes

films, cela apparaisse.

● **Le Québec après les élections de novembre dernier est sûrement à un grand moment de son histoire. Comment Pierre Perrault voit-il cet avenir ?**

Les gens sont furieux parce qu'on a dit que c'était une victoire des poètes, je pense pourtant que c'est un peu vrai. Mais c'est une victoire apparente, les poètes labourent le sol culturel pour faire pousser de l'orgueil, un orgueil qui permet de penser — c'est peut-être utopique — qu'on peut se tenir debout tout seul. Je pense qu'on s'est donné la permission, pour la première fois, de travailler sur notre destin alors qu'avant les gouvernements étaient les gouvernements des autres. Un des phénomènes très importants, qui n'a été voulu par personne mais qui explique bien la polarisation des intérêts au Québec, c'est le fait qu'il n'y ait pas un seul ministre, un seul député anglophone. C'est la première fois que ça arrive dans notre histoire. Cette polarisation s'est produite parce que le Parti Québécois a décidé de refuser toute aide d'argent qui venait des intérêts d'argent. Le Parti Québécois est entièrement financé par ce que j'appellerai le « goût du Québec », par les gens qui ont envie que le Québec vive par lui-même et pour lui-même, pour créer en Amérique du Nord une possibilité francophone.

Les Anglais ne veulent pas perdre le fleuve Saint-Laurent ? Mais je leur dis : « Vous n'en avez pas assez ? Vous avez l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Rhodésie, l'Afrique du Sud, vous dominez entièrement l'Amérique du Sud sans avoir besoin d'y investir un seul homme, vous avez une partie des Antilles, vous avez tous les Etats-Unis et puis neuf provinces au Canada, et j'en oublie... Laissez-nous donc une petite province. » Et ils refusent de comprendre, d'admettre qu'ils sont des conquérants. Comme s'il n'y avait que des conquis.

A l'échelle du monde, une ethnie

ne peut pas faire autre chose que se folkloriser si elle n'a pas un peu de pouvoir politique pour s'identifier, pour cheminer, pour prendre la maîtrise du pain, pour moi c'est l'essentiel. En France, toutes les ethnies qui ne gouvernaient pas sont folklorisées, à tort ou à raison, le choix de la France c'est son histoire, c'est pas la mienne.

D'ailleurs, c'est terriblement ennuyeux une Amérique anglophone d'un bout à l'autre, c'est pareil tout le temps, tout le temps ; s'il y avait un peu de latinité là-dedans, ça serait beau. Le Parti Québécois a fondé sur cet orgueil-là une puissance qui appartient au peuple, qui n'appartient plus aux intérêts d'argent, voilà la grande différence actuellement. Ce n'est pas l'indépendance, pas du tout. On s'est seulement cru assez importants pour se gouverner nous-mêmes, pour prendre en mains notre destin. Ce qui va se passer ensuite, c'est de l'histoire. L'élection du 15 novembre a voté pour une espérance. A mon humble avis, ce que le Parti Québécois a réussi, c'est un progrès de la démocratie. Si les Etats-Unis devaient faire pareil, ils auraient une autre forme de gouvernement. Actuellement, ils ont le gouvernement des multinationales. Au Québec, il en était de même, mais tous les intérêts d'argent au Québec sont anglophones. Alors on avait une sorte de gouvernement de « rois nègres ». Les gens, nécessairement, appartenaient aux intérêts d'argent puisque ce sont eux qui faisaient vivre les partis. C'est un changement d'attitude. Ce gouvernement est élu par des citoyens québécois et financé par les mêmes hommes. Là-dessus, on peut greffer une espérance. Et plus qu'une espérance nationale. Car, comme plusieurs le pensent et le disent, ça n'est pas la peine de faire une indépendance nationale pour retrouver au pouvoir les mêmes puissances d'argent. Comme cela arrive vous savez où. Mais il reste à accomplir cette espérance dans l'histoire.

**Propos recueillis par  
Maurice Guillot**

# Le Monde de l'éducation

Numéro de Février

## L'INTELLIGENTSIA EN FRANCE

*Egalement au sommaire :*

- la presse enfantine
- une interview d'Hervé Bazin sur la famille
- les métiers de l'électronique
- Etats-Unis : le programme de Jimmy Carter

En vente chez les marchands  
de journaux

Mensuel : le numéro 5 F  
abonnements (11 numéros par an) :  
France 50 F - Etranger 68 F

**LE MONDE DE L'EDUCATION**

5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09

Daniel HAMELINE

Marie-Joëlle DARDELIN

## LA LIBERTÉ D'APPRENDRE

SITUATION II

Un plaidoyer pour une pédagogie  
du potentiel personnel  
et un constat d'échec  
pour la méthode non directive

Un volume ..... 50 F

LES EDITIONS OUVRIERES

12, avenue Sœur-Rosalie, 75621 Paris Cedex 13



### VACANCES ET SÉJOURS LINGUISTIQUES

ANGLETERRE - ECOSSE - IRLANDE - ALLEMAGNE  
ESPAGNE - ITALIE - ETATS-UNIS

« JEUNES LYCEENS ET ETUDIANTS »

4 FORMULES DE SEJOURS

- **Formule Culture-Loisirs** : hébergement en famille sélectionnée. Cours + activités sportives, touristiques et culturelles.
- **Formule Culture-Sport** : voile, tennis, équitation.
- **Formule individuelle** : hébergement en famille sélectionnée. Ni cours, ni activités de groupe.
- **Formule spéciale ETUDIANTS - ELEVES DE TERMINALE** : hébergement en famille ou résidence - cours intensifs de langue.

Documentation gratuite sur demande au :

**CENTRE SEJOURS LINGUISTIQUES ET CULTURELS**  
12, rue Gabriel-Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. : (73) 93-58-68

Bureau Paris : 9, rue du Bouloi, 75001 PARIS. Tél. : 261-63-30  
Bureau Lyon : 32, rue Grenette, 69002 LYON. Tél. : 42-53-66  
Le C.S.L.C. est une **association de professeurs**, agréée par le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports et le Commissariat général au Tourisme, **spécialisée dans l'organisation des séjours linguistiques.**

-----  
Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre documentation générale sur les séjours à l'étranger.

M., Mme, Mlle .....  
Profession .....  
N° ..... Rue .....  
à ..... Code postal .....

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique. Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

**comité de parrainage**

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

**direction**

directeur : André Lichnerowicz

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

**rédaction**

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roincé, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

**publicité - développement**

Odetta Garon - François Silvain.

**conseil d'administration de l'association éditrice**

bureau : André Lichnerowicz, président ; Denis Forestier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

**mots croisés**

par Pierre Dewever

**problème 245**



**Horizontalement.** 1 - Foin sec - Frappé au cœur. 2 - Façon de parler à des personnes lointaines - Chef des mobiles. 3 - Certains s'excusent d'y échouer, déclarant paradoxalement « c'était écrit » - Pesant d'or. 4 - Coucou aux ailes chevrotantes - Anonymes. 5 - Agit en volontaire - Consacrés par les huiles. 6 - Epithète pour une poule du genre chouette. 7 - Note - La première - Symbole du manganèse. 8 - Ils creusent leurs sillons dès l'automne - Ville industrielle allemande. 9 - Leurs dessins s'effacent à mesure que la gomme s'use - Petite unité de campagne. 10 - Interjection - Victime de l'homme au marteau. 11 - Les uns sont au milieu des glaces, les autres ont la glace au milieu.

**Verticalement.** 1 - Il vous met en boîte tout en vous considérant d'un œil objectif. 2 - Produits d'amours intercontinentales. 3 - Suivre la règle - Personnel. 4 - Prononcé de bouche à oreille par l'intermédiaire d'un fil - Alternative - Bourgeois ridiculisé par Jarry. 5 - Note - Elles font bonne contenance à l'époque des vendanges. 6 - Oued marocain - « Rouges » pris à l'eau - Types dans le coma. 7 - Ses réflexions nous valent quelques lumières - Etrilla ou tondit. 8 - On ne peut l'atteindre qu'en remontant le courant - Téléostéen des mers chaudes. 9 - Tel est le paradis du pêcheur.

**solution du problème 244**

**Horizontalement.** 1 - Concierge. 2 - Amour - Aod. 3 - Pitres - Ai. 4 - Isée - Ou. 5 - Tee - Lundi. 6 - As - Rats. 7 - Lure - Ta. 8 - Irisé - Bât. 9 - Sète - Deni. 10 - Ter - Dingo. 11 - Elévation.

**Verticalement.** 1 - Capitaliste. 2 - Omises - Réel. 3 - Notée - Litre. 4 - Cure - Ruse. 5 - Ire - Lare - Da. 6 - Soute - Dit. 7 - Ra - Une - Béni. 8 - Goa - Tango. 9 - Edification.

**bridge**

par Pierre Tessereau

**à la table**

Reprenons la donne étudiée dans le numéro 304 avec la modification proposée de trois atouts en Ouest au lieu de deux et, soit un ♣ soit un ♦ en moins. Supposons par exemple qu'Ouest n'ait que trois ♦ pour les jeux ci-dessous.

- ♠ V972
- ♦ RD2
- ♥ A72
- ♣ 972
- ♠ 3
- ♥ AV3
- ♦ R653
- ♣ AV1053
- ♠ 1065
- ♥ 876
- ♦ 1098
- ♣ RD86
- ♠ ARD54
- ♥ 10954
- ♦ DV4
- ♣ 4

Après l'ouverture de Est de 1 ♣, Sud est parvenu à 4 ♠ et Ouest a entamé ♣ R. Le problème posé était de chercher la meilleure défense sous la forme du meilleur appel de préférence sur l'entame du ♣ R. Nous avons vu que, dans le cas des atouts partagés, Sud gagnait avec l'appel à ♥ et perdait avec l'appel à ♦. La nouvelle répartition des atouts 3-1 ne modifie pas le plan de jeu dans le cas de l'appel à ♦, donc la chute demeure certaine avec cette défense. Qu'en advient-il avec l'appel ♥ ?

Sud, cherchant à épuiser les atouts en les espérant 2-2, s'aperçoit au second jeu qu'Est n'en a plus.

• S'il s'arrête en laissant un atout en Ouest, le jeu final de ♣ par Est aura bien lieu dans coupe et défausse, coupe de Sud, défausse de Nord, mais le ♥ 10 ne pourra plus servir à défausser du mort, car Ouest le coupera.

• S'il joue une troisième fois atout, il ne lui en reste plus que deux, juste le nombre qu'il lui faut pour couper les deux derniers ♣ du mort. Dès lors, le dernier retour de Est à ♣, lorsqu'il est mis en main à ♥, ne sera pas joué dans coupe et défausse et Sud chutera encore.

Dans ce cas, en résumé, Sud ne peut pas gagner. Il n'en demeure pas moins qu'à cartes cachées, l'appel de préférence de Est doit être fait à ♦ pour faire chuter le contrat dans tous les cas.



## pourquoi je l'aime !

Je vous entends : « Curieux titre, vraiment ! Que veut dire notre chroniqueur ? » Je parle du bridge, bien sûr, et je vais vous décrire un très joli coup qui a été joué à la table, lors d'un grand tournoi, sous les applaudissements des spectateurs.

♠ V985			
♥ ADV			
♦ D			
♣ AV875	♠ R73		
♠ A6	♥ 73		
♥ R1096	♦ A7653		
♦ V1098	♠ D1042		
♣ 1094	♥ 8642	♣ D63	
	♦ R42		
	♣ R2		

Nord-Sud parviennent à la manche après des enchères classiques. N : 1 ♣ — S : 1 ♠ — N : 3 ♣ — S : 3 SA — N : 4 ♠ et Ouest entame ♦ V. En découvrant le mort, Sud a d'abord l'impression que son partenaire a un peu « poussé », puis il lui apparaît que le contrat a 50 % de chances d'être réussi pourvu que le ♥ R soit bien placé et que les atouts soient répartis 3-2. Bonne possibilité de libérer des ♣ pour suppléer à la coupe d'un ♦ et d'un ♥, si c'est nécessaire. Quoi qu'il en soit, le jeu de la carte ne semble pas présenter de difficulté particulière...

Est n'a pas les moyens d'évaluer les possibilités diverses du jeu mais après avoir pris du ♦ A il entrevoit une possibilité de chute si Ouest détient l'As d'atout second. La chute du contrat ne serait en effet pas possible si cet As était en Sud, quatrième certainement d'après les enchères. La Dame se trouvant alors seconde en Ouest, il suffirait à Sud de commencer le jeu des atouts par le départ d'un petit de sa main pour ne perdre qu'un ♠ et gagner.

Dès lors, Est joue le ♥ 7 à la seconde levée. Il n'a rien à perdre avec ce retour assez anormal derrière ADV car Sud fera toujours trois levées dans la couleur, qu'il détienne ou non le Roi. Mais surtout Est a préparé ainsi une coupe au troisième jeu de la couleur. Et voici le timing.

♦ A — ♥ 7 — Atout du mort pris du Roi (c'est difficile à la table !). Deuxième jeu de Est à ♥. Deuxième jeu d'atout de Sud pris de l'As par Ouest qui revient ♥ coupé par le dernier atout de Est. Une levée de chute. Bien joué !

Mais ne tressons pas trop vite une couronne de laurier à Est, car qu'offri-

rons-nous alors à Sud qui gagne quand même son contrat grâce à une modification du timing précédent ? Quand et comment ? Ne lisez la suite que si vous ne trouvez pas.

Reprenons les mains à la cinquième levée. Le mort vient de prendre à ♥ de sa Dame mais le double jeu de Est dans ADV du mort n'a pas manqué d'éveiller l'attention de Sud en l'alertant sur la coupe d'un troisième ♥. La parade existe. Il rentre en main à ♣, défausse le ♥ A sur le ♦ R et donne l'As d'atout. Ouest revient bien ♥ mais le mort coupe

	♠ V98		
	♥ A		
	♦ —		
♠ A	♣ AV875	♠ 73	
♥ R10	♥ —	♥ —	
♦ 1098	♠ D104	♦ 7653	
♣ 1094	♥ 86	♣ D63	
	♦ R4		
	♣ R2		

et Est ne peut pas surcouper et défausse ♦.

Sud se trouve alors en présence de deux possibilités : ou bien prendre le ♠ V de la Dame et faire l'impasse à la ♣ D pour trouver des défausses de ses deux dernières cartes rouges, ou bien, jouer ♣ A ♣ 7 coupé, ce qui a autant de chances de libérer les ♣ mais où que soit la ♣ D troisième. Comme on le voit, c'est la solution qu'il fallait choisir, Sud gagne et il n'y a plus qu'une chose à souhaiter : ne jamais rencontrer de tels adversaires si l'on espère gagner au bridge.

## problème-concours 68

	♠ 42		
	♥ AR642		
	♦ 42		
♠ RV87	♣ ARD2	♠ A103	
♥ 105		♥ V973	
♦ DV1098		♦ 73	
♣ 84	♠ D965	♣ V1073	
	♥ D8		
	♦ AR65		
	♣ 965		

Quel est le meilleur contrat pour Nord-Sud entre les trois suivants : 4 ♣ ou 4 ♥ joués par Nord et 3 SA joués par Sud avec l'entame ♦ dans tous les cas ?

Envoi des solutions à Pierre Tessereau  
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris  
Délai limite : 15 mars 1977

## échanges et recherches

### permutations

L'EDUCATION insère désormais les demandes de permutations. Rendre service à ses lecteurs est le but de notre revue : néanmoins, dans ce domaine professionnel, nous tenons à souligner que les contacts pris sur le plan privé demeurent entièrement soumis à l'accord des autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

- Urgent instice tit. ch. perm. ttes rég. sauf Est rentrée 77. Ecr. Mlle Garnier, éc. mat. centre 59212 Wignehies.
- Commis. admin. Paris perm. avec commis. acad. Bordeaux. Ecr. Bailly Claudine, 2, rue Séré-de-Rivières n° 199, 75014 Paris.

### location (offres)

- Nice, studio cft 2/3 pers., 600 F, fév., mars, mai, juin. Ecr. Serra, 1, rue J.-d'Arc, 93250 Villemonble.
- Presqu'île Quiberon, appt nf 5 pers., tt cft, chge central, calme, près plage, ttes vac., ttes zones. Jégoussou, 7, rue Guyomard, 56600 Lanester.
- Deux Alpes, appt 2 p., 5/6 pers., terrasse, fév. A-B, 1 200 F/sem. Ecr. Karmochkine, 20, r. Sorbiers, 92150 Suresnes. Tél. 506-34-74.
- Perpignan, F 2 tt confort ds villa, congés scolaires. Ecr. Ripoll J., 44, av. J.-Panchot, 66000 Perpignan.
- Vallauris, villa tt cft, pinède, 10 mn mer. Séj. courts ou longs. Ecr. P.A. n° 210.
- 05-Merlette, F3 cft, fév. A-B. Ecr. P.A. n° 211.
- Super Besse, 2 appts tt cft, 4 et 6 pers., pied pistes, ttes zones hiver, printemps, été. Fév. urg. Ecr. P.A. n° 212.
- 34-Cap d'Agde, coll. loue ttes périodes gd appt 3 ch., terrasse, direct plage sable. Ecr. Beretti, éc., 95640 Marines.
- P.-O. Vernet-les-Bains, studio tt confort pour 2 pers., belle cuisine, grand balcon plein sud sur Canigou, ttes périodes. Ecr. Bertrand, 13, rue des Plantes, 75014 Paris.
- Périgord, ds village, maison mblée indép., r.-de-ch., 4 p., cuis., s. d'e., cour ombragée, libre imm. Ecr. Bouissou, Beauregard, 24120 Terrasson.
- 66-Port Barcarès, F3 front de mer, Pâq., mai, juin, juil., sept., hors saison. Ecr. J. Boyer, éc. la Glacière, 33700 Mérignac.
- Lot, Comiac alt. 500 m, petite mais. camp. 4/5 pers., bd ruisseau, calme, libre Pâq., juil., sept. Ecr. Cayre, 46130 Bretenoux.
- Vac. printemps Ile de Rè, côte d'azur océane, air tonique, cft, possibilité quinz. juil.-août. Ecr. Jouvin, 79500 Melle.
- 83-Sanary/Mer, rez-de-jardin, F2 mblée tt cft, prox. mer, Pâq. à sept. Ecr. P.A. n° 213.

(Suite page 40.)

## SANS LE BAC

Préparez chez vous la capacité en droit. Entrée en fac. Poss. licence. Débouchés except. Ecr. : IGE (II), BP 1141, 76 LE HAVRE.

# échanges et recherches

(Suite de la page 39.)

● Corse-Golfe Porto, 2 km plage, bung., park., 4 pers., isolé, juin, juil., sept. 1 500 F. Ecr. Jaupitre, 24, r. Parmentier, 94140 Alfortville. Tél. 375-43-62.

● Calme Colomars, 8 km Nice, studio 4 pers., cft, mai à sept. et autres périodes. Ecr. Suard, 06840 Colomars. Tél. 93-08-10-50.

● 05-Merlette alt. 1850-2650, appt F3 5/6 pers., calme, pistes à 300 m, du 20 au 27 fév., du 10/4 au 17/4, du 17/4 au 30/4, poss. en juin, août, et 1<sup>re</sup> quinz. sept. Ecr. Roussel, 6, rue J.-Martin, 02000 Laon.

● Le Guilvinec, port, plage, mais. 3/4 p., cft, 5/6 pers., calme, Pâq. à oct. Ecr. Colin, 5, rue Poriguéonor, 29115 Le Guilvinec.

● Biarritz, pte villa 2 p., cuis., s. d'e., jard., pr mer, 15/31 juil., août. Ecr. P.A. n° 214.

● 66-Argelès plage, studio cft, 4 pers., mois ou quinz. Ecr. Inspection départ. groupe Sablons, 37700 Saint-Pierre-des-Corps.

● Au pied du Sancy, appts 3 p. tt cft, chauffage ctral, ttes vac. scol. sf du 13 au 20 fév. Ecr. Amblard, les Veyssettes, 63113 Piche-rande. Tél. 16.

● 38-Oisans, La Garde, maison indép. 2 p., cft, Pâques, juil., août. Ecr. Bory, 1, r. de la République, 38220 Vizille.

● Savoie, montagne moyenne altitude, appts meublés tt cft, libres juin, juillet, août, sept. Ecr. P.A. n° 215.

● 05-Orcières, F3 nf 5/6 pers., 63 m<sup>2</sup>, zone A fév. et été. Tél. (22) 77-15-06.

● 11-Port la Nouvelle, logt av. jard. 5 pers., juin, juil., août, sept. Ecr. Cuguillère, 2, rue Parmentier, 11300 Limoux.

● 66-Forêt Ft-Romeu, chalet 4/6 p., fév. 800/sem., juin, sept. 1 200/ms, juil. 2 400, px net. Ecr. Salles, 13, av. Lycée, 66000 Perpignan.

● 44-St-Brévin, mais. 5 pers., prox. mer, jardin, juin, juil., août 3 500 F. Tél. Mme Gaucher 461-81-85.

● Plage Midi, loue caravanes et bungalows. Ecr. Boisset, village vac. Belle Vue, 34410 Serignan. Tél. 93-01-01.

● 74-Chapelle d'Abondance 1 020 m, ski piste et fond, appts tt cft, Pâq. 26-3 au 3-4 - 10 au 18-4. Ecr. Laborde, Bolliets b2, 74140 Douvaine.

## ventes

● Asnières, 2 p., cuis., s. bns. Tél. 624-43-16.

● 03-25 km Vichy, mais. camp., 2 appts 3 et 2 p. tt cft, 1 300 m<sup>2</sup>, dépend. à restaurer : 80 000 F. Paziaud, 03-Étroussat. T. (70)90-82-53.

● Au sud de BOURGES, dans le cadre paisible d'une petite rivière et d'un château, une maison rurale et son verger, en état total de gros œuvre, propre. Vente directe : 65 000 F. Peut céder un plus grand pré atten. 1 ha. GIRAUDEAU, 18160 LIGNIERES.

● ROUSSILLON - Villas en traditionnel 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.

## hôtels - pensions

● PAQUES EN MONTAGNE, HOTEL MODERNE, Ruynes-en-Margeride 15320, \* NN, vous réserve un accueil chaleureux, une cuisine saine et des prix modérés. Tél. 3.

## CONDITIONS D'INSERTION

● 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

● EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20%.

● POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Éducation.

● REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

● FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.

● REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

## OFFRONS POSTES

— Moniteurs et monitrices vacances d'adolescents,

— Moniteurs et monitrices spécialisés (voile, canoë, montagne, expression corporelle, ateliers divers, etc.).

● Au bord du lac d'Annecy du 6/7 au 25/7 et du 29/7 au 17/8.

● Rémunération de 27 F à 35 F suivant qualifications,

● Voyage remboursé.

Ces vacances actives basées sur la vie en plein air sont destinées à des filles et des garçons de 13 à 16 ans. Les activités pratiquées sont variées : (randonnée, canoë, moyenne montagne, sports, ateliers divers, etc.).

Logement sous tentes lourdes (lits et matelas). Possibilité de séjour sous tentes pour les familles de l'encadrement sous certaines conditions.

Age minimum : 19 ans.

Ecrire à :

« Vacances Actives » EEDF

BP 130 — 74004 ANNECY

Tél. : (50) 45-38-00.

● HAUTES VOSGES, REGION GERARDMER, « AU REPOS DES CASCADES » \*\* NN, 88460 TENDON. Tél. (29) 66-21-13.

Pour une cure de repos et de bon air, réservations de studios et chambres confortables de caractère.

● ACCUEIL EN SAVOIE

ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie, altitude 1 500 à 2 100 m, enneigement abondant de décembre à mai, 7 téléskis, école de ski, promenades en forêts et en montagne, accès à ts les gds cols des Alpes ; chalet confortable « La Maison blanche » reçoit toute l'année classes, groupes enfants, jeunes, adultes, associations, comités d'entreprises. Ecr. ou tél. à : Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 64-02-44.

● LAC D'ANNÉCY, VAC. DE PAQUES

HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente, SKI 15 km, px pens. à partir de 60 F juil. et août 66 à 70 F STC, tél. (50) 44-30-22.

## automobiles - caravanning

● Cause renouvel., vds 104 coupé ZS rouge, 9 mois, 8 000 km. Ecr. Viénot J.-L., Chavanne, 70400 Héricourt.

● Cause renouvel., vds 304 S, brun métal., 9 mois, 8 400 km. Ecr. Roussey, 46 G, rue Montbart, 25200 Montbéliard.

● Achète ou loue 20 avr.-20 sept. carav. tte équipée 4/5 pl., 880 max. Ecr. P.A. n° 216.

## divers

● 20 pays : Echange, location, hospitalité. INTERVAC, 27, r. James-Cane, 37000 Tours

● Urgent, vds machine à laver Hoover, 4 ans, cause départ. Tél. 407-12-68.

● Chiots lévriers Greyhounds sélectionnés LOF, tatoués, vaccinés, garantis, beauté, course. Ecr. Mme Ruault, Sciecq 79000 Niort. Tél. (49) 24-43-11 après 20 heures.

● Vds Histoire Civilisations (éd. Lidis), 7 vol. Peintres célèbres 3 vol. Faire offre Borrás, 1, r. Pâquerettes, 38300 Bourgoin-Jallieu.

● ASSOCIATION RECRUTE DIRECTEURS SEJOURS PAQUES DATES PARIS. Tél. 500-13-41

● Séjour linguist. en Angleterre pour élèves de 12 à 30 ans, Pâques et été. Ttes informations à l'Organisme : Mme Leighon, Mon Rêve, 2, Virginia Road, Whitstable (Kent) England. Tél. (19) 44 22 72 74 523. Correspondante en France : Patricia Ernu, 844-57-24 le soir de 18 à 20 h.

● Directement du producteur au consommateur, CHAMPAGNE 1<sup>er</sup> CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

**FRANCE 60 F**

**ÉTRANGER 80 F**

**RÈGLEMENT**

Chèque bancaire  Mandat carte   
Chèque postal  Mandat lettre

Date ..... Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

DEPART. RESIDENCE \_\_\_\_\_

*Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.*

**ZIPCODE**  
76 \_\_\_\_\_ 80 \_\_\_\_\_

PAYS (si Etranger) \_\_\_\_\_

Envoi de la facture à NOM \_\_\_\_\_

**A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement**

ADRESSE \_\_\_\_\_

**bon d'abonnement** à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

*Chère lectrice,*

*Cher lecteur,*

*Vous avez le vif désir de suivre régulièrement l'actualité scolaire et universitaire et d'être au courant de tout ce qui peut vous aider dans votre vie professionnelle?*

*Choisissez la solution la plus simple : abonnez-vous ! Vous recevrez l'Éducation chez vous, chaque semaine de l'année scolaire, et pourrez la lire tout à votre aise.*

*Et si vous êtes déjà abonné, pourquoi ne pas faire profiter du bon ci-joint ami ou collègue ?*

*Avec nos sentiments les meilleurs.*

*F. Silvain*  
Chef du service  
de la promotion

Revue recommandée  
par la Commission des livres et des  
publications du Ministère de l'Éducation

Enseignants,  
responsables des bibliothèques,  
responsables des établissements scolaires,  
parents d'élèves,  
lycéens et étudiants,

# L'ÉDUCATION

vous recommande

# Poesie 1

LA PREMIÈRE REVUE DE POÉSIE AU FORMAT DE POCHE

« L'ambition de vendre des poèmes comme des petits pains. » Bernard Pivot  
(Le Figaro Littéraire) 9/6/1969

- N° 1 - 2 F  
COCTEAU : FAIRE-PART
- N° 6 - 3 F  
POÉSIE FÉMININE D'AUJOURD'HUI
- N° 7 - 2 F  
RUTEBEUF : POÉSIES
- N° 14 - 2 F  
LA NOUVELLE POÉSIE ALGÉRIENNE  
(notes critiques de Jean Sénac)
- N° 19 - 2 F  
LA NOUVELLE POÉSIE FRANÇAISE  
(notes critiques de Jean Breton)
- N° 20 - 2 F  
LES POÈTES SOUS LES VEROUS  
(notes critiques d'Auguste Le Breton)
- N° 22 - 2 F  
LA NOUVELLE POÉSIE COMIQUE  
(notes critiques de Jean Orizet)
- N° 23 - 2 F  
POÈTES SURREALISTES
- N° 25 - 2 F  
Alain BORNE : un dossier, des inédits.
- N° 28-29 - 5 F  
L'ENFANT, LA POÉSIE  
(numéro exceptionnel, 192 pages)
- N° 34 - 3 F  
LES NOUVEAUX POÈTES DE LA NATURE
- N° 39-40 - 6 F  
LA NOUVELLE POÉSIE FÉMININE

40 numéros publiés,



plus d'un million  
d'exemplaires  
vendus en 5 ans !

Leur opinion sur Poésie 1:

## PIERRE EMMANUEL

Poesie 1 : C'est la plus ouverte des revues de poésie, la seule attentive par définition à tout ce qui se passe dans l'ensemble du domaine de langue française. Les auteurs qu'elle présente y figurent avec un choix d'œuvres suffisant à donner d'eux une idée correspondant à l'essentiel de leur ambition.

## MAX POL FOUCHET

Aucune entreprise plus courageuse ne fut tentée en faveur de la poésie. Aucune ne répondait mieux à un profond besoin. Grâce à Poésie 1, nous avons le sentiment que la poésie vit et fait partie de notre vie. En face du monde moderne et de l'indifférence de la plupart, c'était un défi. C'est maintenant une réussite.

Bon de commande à retourner accompagné de votre règlement à :

Ed 2

**Editions Saint-Germain-des-Prés 70, rue du Cherche-Midi 75006 Paris**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Je vous commande \_\_\_\_\_ numéro(s) cochés sur cette liste pour une somme de \_\_\_\_\_ F

Je m'abonne à partir du prochain numéro à 16 numéros (deux ans) pour la somme de 90 F.

Règlement ci-joint par :  chèque  C.C.P.  mandat-carte.